

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 4 Mai 2014 - 4 Rajab 1435 - N° 591 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

RECONDUCTION
DE M. SELLAL À LA TÊTE
DU GOUVERNEMENT
**Continuité
et stabilité**



Page 3

Le chef du gouvernement tunisien en visite de travail et d'amitié en Algérie

Le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâa, a entamé hier, une visite de travail et d'amitié en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Le chef du gouvernement tunisien est accompagné, lors de cette visite de deux jours, d'une délégation comptant notamment, le ministre des AE, Mongi Hamdi.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La transparence à la Une

Pages 4-5



La liberté
de la presse
au service du
développement

ANDI

Les investissements
ont plus que doublé
au 1^{er} trimestre 2014

57% des projets déclarés
au 1^{er} trimestre 2014 sont
de nouvelles créations

Page 7

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PREND LE TAUREAU PAR LES CORNES

«Les problèmes du secteur
ne peuvent être traités
que par la révision de l'assise
législative du système»

Page 6

Les services
de sécurité
enquêtent
sur le vol de
médicaments
dans les
hôpitaux

DÉPLOIEMENT DE
LA 4G LTE ET 3G++
L'Algérie veut
rattraper son
retard dans
les TIC

Page 6

SANTÉ

Maux de tête
et migraine

Symptômes
et causes

Pages 12-13

CULTURE 2^e JOUR

DU FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM AU SAHARA
OCCIDENTAL

Projection
de 2 films
sahraouis

Page 13

SPORTS

5^È CHAMPIONNAT ARABE
DE CANOË-KAYAK
L'Algérie
2^e au classement
général avec
24 médailles
dont 4 en or

Page 19

GHARDAÏA

**Mariage
collectif
au profit
de 20
couples
à Metlili**

Page 9

Météo



Régions Nord : 24° à Alger

Temps généralement ensoleillé, excepté dans les régions de l'Est où on notera des passages nuageux en cours de journée. Les vents seront en général modérés (20/40 km/h). La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps voilé à localement nuageux sur le Sahara central, le Sahara oriental, l'extrême Sud et le Hoggar-Tassili avec une activité pluvio-orageuse localement.

Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse-sable.

CE MATIN À LA SAFEX Inauguration du 17^e Batimatec



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelfadil Fabboune, présidera ce matin à 10h au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger, la cérémonie inaugurale du 17^e Salon international du bâtiment et des matériaux de construction « Batimatec 2014 ».

CNSEL

Rencontre de travail ce matin des présidents de commissions de wilaya

La Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle organise ce matin à 10h, au siège de la Commission, une rencontre de travail avec les présidents de commissions de wilaya.

JEUDI À LA SALLE IBN KHALDOUN Soirée chaâbi



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisera jeudi 8 mai à partir de 20h, à la salle Ibn Khaldoun, une soirée chaâbi qui sera animée par Mourad Djaffri, Toufik Aoun et Ouaibeha Mehdi.

CE MATIN AUX SIÈGES D'ALGEX ET MAGRO Présentation des programmes et des bilans

Sous le haut patronage du ministre du Commerce, le club presse et média du ministère du Commerce présentera deux exposés ce matin, le premier de 9h30 à 10h30 qui portera sur « Le rôle, les programmes et les bilans de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) » et le second sur le même thème, de 11h à 12h, au siège de la société publique Magro.

A PARTIR DU 16 MAI Sidi Bémol en tournée en France et à Londres

A l'occasion de la sortie de son nouvel opus, l'artiste et chanteur Sidi Bémol, entamera avec le soutien de la DRAC Ile-de-France, une tournée durant tout le mois de mai, qui l'emmènera dans de nombreuses villes, en France et à l'étranger. Le chanteur sera le 16 mai à 21h au Hangar à Ivry-Seine, le 17 mai à 20h30 aux Deux pièces cuisine à Blanc-Mesnil et le 29 mai à 19h30, à l'university of London union à Londres.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI À TRAVERS LES 48 SÛRETÉS DE WILAYA La DGSN célèbre la Semaine arabe de la circulation routière

La DGSN célèbre à partir d'aujourd'hui, la Semaine arabe de la circulation routière, dans sa quinzième (15^e) édition, sous le slogan « Ensemble vers un environnement routier sécurisé pour tous », avec la programmation de plusieurs activités, telles que les

	Max	Min
Alger	24°	12°
Oran	26°	13°
Annaba	22°	09°
Béjaïa	24°	09°
Tamanrasset	34°	18°

Horaires des prières

Dimanche 4 Rajab 1435

Fajr	04:15
Dohr	13:20
Asr	16:32
Maghreb	19:41
Isha	21:10

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Cérémonie ce matin au siège du COA

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse, le Comité olympique algérien organise ce matin à 9h30, en son siège, une cérémonie pour commémorer l'événement.

CE MATIN À LA SALLE AÏSSA - MESSAOUDI Conférence de presse du CNPSR

A l'occasion de la célébration de la Semaine arabe de la circulation routière, le directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), animera ce matin à 9h à la salle des conférences de la Radio algérienne Aïssa-Messaoudi, une conférence de presse relative à l'événement.



DEMAIN À L'APN Journée parlementaire sur « Le rôle et la place des sages-femmes dans le système de santé »



Sous le haut patronage du président de la République, la commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) organise demain lundi 5 mai, une journée parlementaire sur « Le rôle et la place des sages-femmes dans le système de santé national ». A cet effet, la commission parlementaire qui sera présidée par M. Berrabah Zebbar, se penchera sur les volets législatifs, professionnels et sociaux des sages-femmes.

AUJOURD'HUI À L'UNIVERSITÉ DE BOUZARÉAH : Séminaire sur les droits de l'enfant

L'université de Bouzaréah organise à partir de ce matin à 9h30 et jusqu'au 6 mai, un séminaire de trois jours sur les mécanismes et mesures à prendre pour concrétiser les droits de l'enfant.

SANTÉ: 53 médecins spécialistes affectés à M'sila

Les quatre établissements publics hospitaliers (EPH) de la wilaya de M'sila seront « incessamment » renforcés par 53 médecins spécialistes, a-t-on appris hier auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya. Ces affectations, décidées par le ministère de tutelle, « font suite à une demande de la DSP, soucieuse de réduire les déplacements des malades vers les hôpitaux de Sétif et d'Alger, notamment pour la chirurgie et la gynécologie obstétrique », a indiqué la même source.

LES 8 ET 9 MAI Colloque national sur « Djelfa à travers les écrits français »

Un colloque national sur le thème « Djelfa à travers les œuvres françaises de 1830 à 1954 » sera organisé les 8 et 9 mai à l'université Ziane-Achour de Djelfa. Les participants à cette rencontre, première du genre à être initiée par la faculté des sciences sociales et humaines de l'université de Djelfa, auront à débattre de 4 axes principaux en rapport avec le thème choisi.

APRÈS SA RECONDUCTION À LA TÊTE DU GOUVERNEMENT **Du pain sur la planche pour M. Sellal**



En décidant de reconduire Abdelmalek Sellal dans ses fonctions de Premier ministre, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, semble avoir privilégié la stabilité et la continuité afin de donner une meilleure lisibilité sur le terrain à son programme de développement pour les cinq prochaines années.

Walid B.

Selon de nombreux observateurs et analystes, le maintien de Sellal aux commandes du gouvernement pourrait s'expliquer par la nécessité de booster la cadence de développement socio-économique du pays afin de mieux répondre aux attentes des citoyens, notamment en ce qui concerne l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, les infrastructures et l'investissement dans les secteurs porteurs comme l'agriculture, l'industrie et le tourisme. Bref, il s'agit de lancer de nouveaux projets à même d'améliorer les conditions de vie des populations.

Sellal qui a pris officiellement ses nouvelles fonctions de Premier ministre, a affirmé que la poursuite de la mise en œuvre des réformes et du programme du président de la République seront des priorités pour le nouveau gouvernement.

Sellal qui a exprimé ses «vifs remerciements» au chef de l'Etat pour la confiance qu'il a placée en lui, a souligné qu'il ne ménagerait aucun effort, avec les membres de l'exécutif, pour être à la hauteur de cette confiance.

Il a ajouté dans le même contexte qu'il y a une feuille de route pour poursuivre les tâches de développement que doit connaître l'Algérie, notamment pour ce qui est des réformes, citant particulièrement les prochaines élections locales et la révision de la Constitution.

«Nous avons effectivement du pain sur la planche, mais notre objectif principal est la poursuite de l'application du programme du président de la République sur le terrain», a-t-il encore indiqué. Le Premier ministre a par ailleurs souligné la nécessité de donner un autre souffle à

l'économie nationale, d'autant plus que l'Algérie recèle des moyens importants pour faire face aux défis imposés par les mutations économiques internationales. Dans son nouveau programme, le président de la République propose un «nouveau pacte» pour le prochain quinquennat, prévoyant des changements rendus nécessaires par l'évolution que l'Algérie a connue dans les domaines politique, économique et social.

Il s'agit de poursuivre l'œuvre de modernisation des institutions, de la société et de l'économie et se veut le reflet des nouvelles attentes et aspirations du peuple, en vue d'un avenir de prospérité, de justice et d'équité.

La mise en œuvre de ce programme avec l'adhésion et l'effort de tous, matérialisera la vision d'une Algérie «forte, prospère et fraternelle».

Pour une révision «consensuelle» de la Constitution

Au sujet des réformes politiques engagées, le programme énonce que la dynamique engagée, ces dernières années, a permis des avancées sur le double plan de la pratique démocratique et de l'exercice des droits et libertés. Ces évolutions «nous placent aujourd'hui dans une situation propice à un nouveau saut qualitatif dans le renforcement des fondements républicains de notre Etat et la promotion d'une vie politique apaisée».

L'enjeu est de «transcender la diversité des courants politiques pour oeuvrer à une plus grande convergence et participation, afin d'élargir le consensus national autour de la prise en charge des vrais défis présents et futurs qui se posent à la nation, notamment à travers la révision de la Constitution». Cette révision «consensuelle» que le Président a présentée comme

l'un de ses chantiers prioritaires pour le prochain quinquennat, se fera «avec la volonté résolue de renforcer notre entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie», comme l'avait promis le chef de l'Etat juste après la cérémonie d'investiture de son 4e mandat.

Les forces politiques, les principales représentations de la société civile ainsi que les personnalités nationales seront conviées à s'associer à cette entreprise de première importance, a-t-il assuré.

L'effort portera également sur le parachèvement de la réforme de la justice et sa dotation en moyens additionnels pour renforcer son indépendance et sa crédibilité dans l'application de la loi pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la sécurité des personnes, des biens et des activités économiques.

Le cap sera mis aussi sur la nécessité de moderniser l'administration, changer les comportements et garantir un service public performant et répondant aussi bien à la demande sociale qu'à celle du secteur économique, à travers l'introduction de modes de gestion, de suivi, d'évaluation et de contrôle renouvelés.

Il en est de même pour le renforcement de l'indépendance de la justice, la lutte implacable contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'encouragement de la société civile à s'organiser en tant que vecteur de prise de conscience, force de proposition et vivier des élites politiques de demain.

Au plan économique, le programme du candidat Bouteflika vise à bâtir une économie émergente totalement indépendante des hydrocarbures, à travers la valorisation des ressources humaines, de la connaissance et de la technologie.

Non-stop

O. Larbi

Les observateurs sont les moins incrédules des initiatives de l'exécutif se succédant à un rythme élevé : les engagements du Président de la République élu à relancer le chantier des réformes, le lancement, confié à Ahmed Ouyahia, de la révision constitutionnelle sur une base «consensuelle», les décisions en faveur des travailleurs (notamment la prochaine abrogation de l'article 87-bis), les ouvertures en direction des médias avec la promesse de l'informer au fur et à mesure des actes législatifs et réglementaires - ce qui augure d'une réelle participation au débat juridique - ; toutes ces avancées laissent la classe politique dans l'incapacité de réagir sans paraître suiviste.

Les partis de la majorité en sont encore à faire le bilan de l'élection du 17 avril, à soutenir le programme du Président, à répéter que «la Constitution sera consensuelle», sans dire quand reprendra la réflexion, ni quelle sera la forme de leur contribution publique.

Les partis politiques sont-ils prêts à reprendre leur place dans le débat économique et social, leur atomie sur ces questions réduisant leur représentativité ? Les initiatives du pouvoir exécutif ont laissé «sur place» les forces de l'opposition qui focalisent sur «la transition». Les actions initiées par la Présidence par leur force d'attraction, leur dynamique sociale créent une attente dans la population et mettent les organisations politiques et sociales dans l'obligation de prendre position, de se déterminer. Cette posture est des plus désagréables pour les hommes politiques qui se sentent dépendants alors qu'ils se veulent acteurs sur la scène politique.

Aujourd'hui, c'est la Présidence, le Premier ministre et les plus proches collaborateurs du Président qui imposent le tempo. Ce sont eux qui développent cet impact qui se retrouve dans les médias pour ou contre ces initiatives. Enfin, le débat sur la Constitution, fondé sur le consensus qui offre une place de choix à l'opposition pour peser d'un poids réel sur la décision et l'avenir du pays est un signal appelant la classe politique algérienne à éléver le niveau de sa réflexion sur l'Etat.

O. L.

La feuille de route pour le secteur de l'information

DK News

Liberté d'expression, intérêt national, compétence et responsabilité, sont quatre concepts qu'a utilisés le Président de la République pour définir sa vision de ce que devraient être la démocratie et les comportements de la presse professionnelle. Le Président a lié les processus d'avancement de la liberté d'expression à celui de la démocratie. Les deux ne procèdent pas de phénomènes spontanés mais évoluent selon des bilans d'étapes à évaluer et dont le cours nécessite parfois des corrections devant les remettre sur leur trajectoire afin qu'ils n'en

dévient pas. Le Président a exprimé sa détermination et celle-ci traduit ses engagements. Les engagements du Président sont des instructions adressées à l'exécutif et à tous ceux qui en sont concernés comme acteurs car tous doivent évoluer en cohérence pour ne pas buter sur des obstacles qui dévient, déforment, retardent et qui en dénaturent les motivations. Puisqu'il faut absolument assimiler les recommandations et les engagements du président à des instructions fermes, le lendemain même, le ministre de la Communication s'engage sur la mise en action de la vision présidentielle en affirmant que le message présidentiel constitue une «feuille de route pour le renforcement

du secteur de l'information». Le quatrième mandat du président commence ainsi par les dimensions opérationnelles de sa vision et sans nul doute que le cadre juridique qui concerne toutes les innovations va s'élargir comme il l'est annoncé par le ministre de la Communication pour ce qui concerne son secteur. Le côté opérationnel va s'accélérer certainement vite, et pas seulement pour le secteur de la communication auquel le président donne le «délai jusqu'à la fin de l'année en cours». Parmi toutes les mesures qui seront prises, celles concernant la publicité et le sondage étant déjà en «chantier», le ministre de la Communication a assuré que «l'Etat veillera sur la diversité d'opinion».

Le ministre a justifié ainsi le rôle de l'Etat en garantissant au citoyen la satisfaction de son «grand besoin» d'avoir une information «crédible et diversifiée». Il faut sans cesse conjurer le péril du monopole de l'information qui peut véhiculer des visions étroites qui induisent en erreur les citoyens dans un contexte de circulation de l'information en instantané. S'il est dangereux de produire des informations et des analyses erronées, il est pire quand cela induit en erreur ceux qui prennent des décisions.

Une autre décision qui a ouvert le processus de son exploitation, celle de la signature du décret portant carte nationale du journaliste professionnel.

Journée internationale de la liberté de la presse

Le sens d'un message

Boualem Branki

C'est devenu une tradition, plutôt un rituel que les gens de la profession tiennent à commémorer: la Journée mondiale de la liberté de la presse. Un événement, une date, une balise temporelle qui permet aux professionnels de faire une halte, de se rencontrer, de discuter du métier et de son avenir. Autant en Algérie que dans le reste du monde. Car en ces temps de grands périls sur la paix dans le monde, les menaces multiformes sur la démocratie, un bien si précieux qu'il faut mettre à l'abri des prédictions politiques et économiques, la presse, les journalistes constituent un des remparts protecteurs. Certes, avec cette précision qu'il faut que les gens de la corporation fassent preuve d'abnégation dans l'accomplissement de leur métier, travaillent à informer l'opinion publique sur les réalités de son pays, des défis qu'il brave pour assurer les meilleures conditions de vie aux citoyens. Et non pas verser, par tentation politique ou aventurisme médiatique, dans le négativisme, la dérisio ou la critique contreproductrice qui ne fait pas avancer ni le pays dans sa quête de développement, de mieux-être social, ni la corporation. Certes, l'Algérie est l'un des pays arabes les plus ouverts, avec un nombre respectable de médias, toutes tendances politiques ou culturelles confondues, et bien sûr l'émergence de la presse électronique. C'est un bienfait pour l'Algérie, une avancée extrêmement importante dans la consolidation tant du champ médiatique national que du développement du secteur de l'information en particulier et de la communication en général. Bien sûr, il y a de temps à autres des grincements, des grains de sable dont des atteintes à la liberté de la presse comme celle des agressions des journalistes, et leur empêchement d'exercer leur métier, mais cela ne saurait les détourner de leur vocation, celle d'être au service de l'information, de l'Algérie. Le message transmis aux journalistes et aux médias par le président Bouteflika est là-dessus clair. Il défend autant les gens de la corporation et leur annonce son plein soutien à l'expansion du secteur, comme il les appelle à respecter les libertés individuelles et les constantes nationales. Dans son message à l'occasion de cette journée, il a bien évidemment réaffirmé qu'il ne ménagera aucun effort pour consolider et étendre la liberté d'expression de sorte à lui ouvrir davantage d'espaces. "Je ne ménagerai aucun effort pour consolider et étendre la liberté d'expression de sorte à lui ouvrir davantage d'espaces, non seulement dans le domaine des libertés publiques mais également dans les domaines du développement humain, culturel, social et économique, ainsi que dans le domaine des sciences et des connaissances", a-t-il précisé. Mieux, il a assuré la corporation qu'il a "veillé et continuerai à veiller à ce que l'exercice de la liberté d'expression et de presse se fasse loin de toute pression, en dehors de toute tutelle et de toute restriction". Il précisera ainsi à certaines tendances du milieu médiatique: aucune restriction "si ce n'est celle de la conscience professionnelle, ou celle expressément prévue par la loi". Quant aux réformes engagées, le président Bouteflika rassure qu'elles "n'ont pas entamé et n'entameront en rien cette liberté, exception faite des règles de la déontologie et celles ayant trait aux droits de l'homme, à la sécurité nationale ou aux intérêts supérieurs de la Nation".

Le chemin est dès lors balisé, et ne diffère en réalité en aucun cas de la ligne éditoriale adoptée jusqu'à présent par les médias algériens conscients des dangers de toutes sortes, y compris ceux provenant de la corporation même, qui menacent cette si précieuse liberté d'expression. Il incombe donc, comme l'a si bien relevé le chef de l'Etat, à la presse et aux médias nationaux "d'accompagner et de conforter, d'une manière objective et pédagogique, la consolidation de notre démocratie" par une presse responsable.

«La liberté de la presse au service du développement» thème d'une journée d'étude

«La liberté de la presse au service du développement» a été au menu d'une journée d'étude organisée hier à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques à Alger.



Photo : M. Nait Kaci

Ont assisté à cette rencontre co-organisée avec la Radio algérienne le ministre de la Communication Abdelkader Messahel, les directeurs généraux de l'Entreprise publique de télévision Toufik Kheladi, de la Radio nationale Chaâbane Lounakal et le directeur de l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques M'hamed Berkouk.

Dans son allocution d'ouverture, M. Messahel a affirmé que le président de la République Abde-

laziz Bouteflika accordait «un intérêt particulier» à la liberté d'expression. Pour M. Messahel, le message adressé par le Chef de l'Etat à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse est une «feuille de route» pour le gouvernement dans ses démarches visant la consolidation de la liberté d'expression en Algérie.

Il a mis en avant la nécessité pour «la presse qui joue un rôle prépondérant dans la sensibilisation du citoyen et le développe-

ment du pays de s'organiser».

Enseignants universitaires et experts sont intervenus pour leur part autour des thèmes suivants: «L'information de proximité au service du développement: exemple de la radio locale», «Lecture juridique dans la liberté de la presse» ou encore «La liberté de la presse au service du développement». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année.

Priorité au parachèvement du cadre juridique régissant le secteur de la Communication

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel a assuré hier à Alger que la priorité sera accordée durant l'année en cours au parachèvement du cadre juridique régissant le secteur.

«Le pays a beaucoup souffert de l'absence d'un cadre juridique et il est très difficile d'envisager le développement du secteur de la Communication sans un cadre juridique approprié», a déclaré M. Messahel lors d'une journée d'étude dédiée au thème «Liberté de la presse au service du développement» organisée à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de presse, célébrée le 3 mai de chaque année. Pour remédier à cette situation,

le ministre a rappelé qu'une série de mesures avaient été prises, à commencer par l'adoption de la loi organique sur l'information en 2012.

Il a également rappelé

l'adoption de la loi sur l'audiovisuel et la signature du décret portant carte nationale du journaliste professionnel.

«Les lois sur l'information et l'audiovisuel adoptées par l'Algérie répondent aux standards internationaux dans la matière, prévoient notamment des autorités de régulation à même de mieux encadrer la profession», s'est félicité M. Messahel. En outre, le ministre a fait savoir que les lois sur la publicité et le sondage étaient «en chantier».

«Il est temps qu'il y ait une loi encadrant le monde de la publicité, adaptée aux règles universelles et qui puisse nous permettre d'avoir cet outil au service de la communication», a estimé M. Messahel, qui a plaidé pour «plus de rigueur» dans la gestion de la publicité de l'Etat et pour «plus de règles commerciales» dans l'attri-

bution de la publicité.

Concernant le soutien des pouvoirs publics à la presse, le ministre a assuré que l'Etat veillera à la diversité d'opinion, affirmant que le citoyen algérien avait «grand besoin» d'avoir une information «crédible et diversifiée».

Abordant le chapitre de la formation, M. Messahel a souligné que la formation des journalistes était une «priorité» de l'Etat en tant que préalable à une presse nationale «forte, crédible et professionnelle», rappelant, à cet égard, les accords de partenariat signés avec plusieurs pays étrangers. Par ailleurs, le ministre a affirmé que l'Etat accordait «une priorité absolue» au renforcement du service public «pour qu'il soit performant».

«Le rôle des médias publics est important et des établissements comme la Télévision et la

Radio nationales ont leurs propres stratégies et ils seront accompagnés et encouragés», a-t-il soutenu. En marge de cette journée d'étude et dans une déclaration à la presse, M. Messahel a fait savoir que le décret portant carte nationale du journaliste professionnel a été signé la semaine dernière.

Il a indiqué que l'opération de délivrance de cette carte connaîtra deux phases, la première consiste en la mise en place d'une commission provisoire qui délivrera une carte provisoire en attendant la mise en place de la commission permanente. «Nous avons un délai d'une année pour la mise en place de cette commission permanente, composée de 12 membres, six représentants le secteur de la presse et six autres représentants l'Etat», a-t-il expliqué.

APS

Journée internationale de la liberté de la presse

M. Messahel se recueille à la mémoire des journalistes assassinés par le terrorisme



Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a déposé hier à Alger une gerbe de fleurs devant la stèle érigée à la mémoire des journalistes assassinés par le terrorisme, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

M. Messahel ainsi que les directeurs d'organes de presse, les cadres du ministère et les journalistes qui l'accompagnaient, ont observé une minute de silence et lu la fatwa du Saint Coran à la mémoire de ces martyrs du devoir national.

Le ministre réaffirme l'engagement de promouvoir le service public du secteur audiovisuel

• M. Messahel, a réitéré hier à Alger l'engagement de son département ministériel à promouvoir la presse publique et le service public de l'audiovisuel.

«Je réaffirme notre engagement vis-à-vis de tout ce qui est de nature à promouvoir le secteur public et le service public, notamment au sein de la Radio et de la Télévision nationales», a déclaré le ministre qui préside, au siège de l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS), le lancement de deux webradios à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

«La Radio nationale a d'ambitieux programmes susceptibles de promouvoir le secteur, notamment pour ce qui est de favoriser l'accès du citoyen, où qu'il soit, à l'information», a affirmé le ministre, rappelant qu'il était très important de travailler dans ce cadre car le

service public est «un support fondamental» du processus de développement global du pays.

Il a exprimé «l'entièreté» disponibilité de son département ministériel à accompagner les différents programmes arrêtés au niveau de la Radio et de la Télévision, notamment ceux concernant la formation, pour octroyer davantage de chances aux journalistes et personnels techniques.

Il a souligné l'importance de la modernisation des moyens de la Radio nationale, citant le studio mobile à travers lequel les deux radios ont été nouvellement créées.

La réalisation de ce studio est très importante, a soutenu le ministre, annonçant que l'Entreprise nationale de télédiffusion

d'Algérie (TDA) bénéficiera à partir du mois prochain de nouveaux équipements. Les deux structures lancées hier sont musik-web et général web.

La première diffuse de la musique en continu et la seconde, généraliste, regroupe les programmes podcastés de la chaîne Jil FM. Les responsables de l'ENRS ont «veillé en cette journée symbole à conférer à la Radio nationale une touche de modernité en la dotant de deux webradios dans un monde où les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont en perpétuel développement», a déclaré à l'APS le directeur de Jil FM, Mourad Ouadahi.

La Radio algérienne dans sa diversité «a su s'imposer dans le paysage

médiaque et à se faire une place parmi les radios mondiales», a-t-il soutenu.

Les webradios «revêtent une importance majeure dans un monde qui exige la satisfaction des besoins de millions d'auditeurs, notamment les jeunes», a estimé le directeur de Jil FM.

Revenant sur les caractéristiques de la webradio, M. Ouadahi a souligné que ce type de radio était complémentaire de la radio classique, ajoutant que les auditeurs peuvent la recevoir directement sur leurs téléphones équipés de la 3G.

Jil FM compte mensuellement quelque 8 millions d'auditeurs, dont 57% dans la capitale.

Ghoul salue le rôle des médias dans la consécration de la démocratie et des libertés



Le président du parti «Tajamou Amal Jazair» (TAJ), Amar Ghoul a salué, hier à Alger, le rôle des journalistes dans la consécration de la démocratie, des libertés et des droits de l'homme.

Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des directeurs de wilaya de la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril, M. Ghoul a appelé les journalistes à consentir davantage d'efforts en coordination avec tous les partenaires «pour harmoniser les approches et objectifs visant le développement du pays».

Dans ce contexte, M. Ghoul a salué le contenu du message du président de la République adressé aux journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, dans lequel il a salué les acquis réalisés en matière de liberté d'expression et de promotion de «cette noble profession».

L'occasion était pour M. Ghoul de souligner l'importance du «professionnalisme qui va de pair avec le respect de l'éthique» annonçant par la même la création du «prix TAJ pour la presse avec le concours de différentes institutions médiatiques et titres de presse». La cérémonie de remise de ce prix est fixée au 25 juin pour récompenser les meilleures œuvres journalistiques, a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Ghoul a exprimé ses remerciements à «tous ceux qui ont concouru au succès de la campagne électorale menée par son parti en faveur du candidat Bouteflika, laquelle a été couronnée par la victoire du candidat qui vient d'entamer son 4^e mandat présidentiel».

APS

Fermes engagements

L'Algérie s'est engagée, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, à renforcer et promouvoir davantage le secteur de l'information, à travers le parachèvement, avant la fin de l'année en cours, du cadre juridique le régissant.

Le renforcement du cadre juridique, sans lequel le métier de journaliste ne peut se développer, constitue un «axe majeur» de l'action du gouvernement visant à promouvoir le secteur de l'information.

Cet engagement a été réaffirmé par le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, lors d'une cérémonie de recueillement à la mémoire des journalistes assassinés par le terrorisme.

Il a, ainsi, considéré le message du chef de l'Etat, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, comme étant une «feuille de route» pour le renforcement et la promotion du secteur de l'information en Algérie.

«Le Chef de l'Etat a donné un délai jusqu'à la fin de l'année en cours pour le parachèvement des mesures à même

de renforcer le cadre juridique régissant le secteur de l'information», a-t-il soutenu, expliquant que ce cadre comprenait les textes issus de la loi organique sur l'information.

Entre autres lois susceptibles de renforcer le secteur de l'information, M. Messahel a cité la loi sur l'activité audiovisuelle et celle régissant le sondage.

Pour lui, l'organisation du secteur de l'information exige la présence d'une «organisation forte» qui sera le «partenaire» de l'Etat pour la promotion et le développement du secteur, soulignant que l'une des priorités pour l'Etat et les professionnels du secteur concernait la mise en place d'une autorité de régulation de la presse écrite.

Sur la Journée mondiale de la liberté de la presse, il a estimé que la presse en général et le secteur public en particulier ont besoin de «se développer davantage». Il a réitéré la volonté de l'Etat d'accompagner le secteur public dans ses missions notamment dans le domaine de la formation. Concernant le soutien des pouvoirs publics à la presse, le ministre a assuré que l'Etat veillera à la diversité d'opinion, affirmant que le

citoyen algérien avait «grand besoin» d'avoir une information «crédible et diversifiée». La célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse a été marquée par l'organisation de rassemblements et autres séminaires à l'image du rassemblement tenu à Béjaïa devant la stèle du journaliste Saïd Mekbel, assassiné par un groupe terroriste dans un restaurant algérois, le 3 décembre 1994. Cette journée a été aussi un moment de rapprochement en hommage à trois doyens de la presse de la wilaya de Tizi-Ouzou et a donné lieu à plusieurs cérémonies organisées dans l'ouest du pays.

Il s'agit de Temzi Ramdane, ancien journaliste à l'agence nationale de presse «Algérie Presse Service» (APS), Said Smaïl, du quotidien *El Moudjahid*, et feu Mohand-Said Zaïd, ancien journaliste à *El Moudjahid*, à l'APS et à *Algérie Actualités*. Une journée d'étude sur la liberté de la presse s'est déroulée à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques à Alger durant laquelle a été relevé le rôle primordial que doit jouer la presse dans le développement socio-économique du pays.

Déploiement de la 4G LTE et 3G++ : L'Algérie veut rattraper son retard dans les TIC

Avec le lancement hier de la commercialisation de la téléphonie 4G LTE et le déploiement de la 3G++ en décembre dernier, l'Algérie veut rattraper le retard qu'elle accuse en termes de pénétration des technologies de l'information et de la communication (TIC) grâce à la généralisation de la connexion sans fil.

«Le recours à de nouvelles technologies plus performantes et faciles à déployer est un choix inéluctable si nous voulons rattraper les retards que nous accusons en termes de pénétration des TIC», a affirmé mardi dernier le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdour, lors de la cérémonie de lancement officielle de la 4G LTE.

La commercialisation de la téléphonie sans fil en mode fixe (4G LTE) vient de commencer à travers l'ensemble des chefs-lieux des 48 wilayas du pays avec un déploiement progressif au niveau de chaque wilaya.

Cette nouvelle génération de technologie sans fil, utilisée dans la majorité des pays développés, «facilitera» aux usagers l'accès à l'Internet avec des débits et un confort parfois supérieurs à ceux de l'ADSL, selon l'opérateur historique Algérie Télécom qui a lancé cette technologie.

Pour cet opérateur, le choix de la 4G LTE a été motivé pour sa souplesse, sa facilité de déploiement et sa compétitivité. La 4G de type LTE doit desservir, en premier lieu, les zones où l'ADSL ne peut être déployée ainsi que les clients professionnels et, dans un second lieu, l'ensemble des clients résidentiels.

Le projet de déploiement de la 4G LTE prévoit deux millions d'accès au très haut débit en 2016. La LTE (Long Term Evolution) est une technologie radio, sans fil correspondant à une évolution très récente des réseaux.

Ce type de téléphonie ne permet pas la mobilité en dehors d'un champ limité avec des débits théoriques de l'ordre de 86,4 Mbps en lien ascendant et 326,4 Mbps en lien descendant (téléchargement). Selon AT, en Algérie, la 4G LTE fixe est une technologie complémentaire à celles déjà existantes comme l'ADSL (Internet haut débit filaire), GSM (2G), wimax et la 3G++.

L'Algérie a eu également recours à d'autres technologies aussi «performantes» et «faciles» à déployer et à mettre en œuvre pour rattraper le retard qu'elle accuse en termes de pénétration des TIC. Parmi ces nouvelles technologies figure le déploiement de la téléphonie mobile de troisième génération 3G++, lancée en décembre dernier.

La 3G++ a eu un «grand engouement» parmi les utilisateurs d'Internet mobile haut débit, ce qui a amené les opérateurs de téléphonie mobile Mobiliis (public) et Ooredoo (privé) à multiplier les offres pour se positionner sur ce marché «florissant», selon des spécialistes. Avec la 3G++, le marché des ordinateurs portables, smartphones et autres tablettes a connu un «grand boom» à travers le territoire national.

L'équipement croissant des entreprises et ménages en outils d'accès à l'Internet, ainsi que le développement rapide de nouveaux usages en particulier la vidéo, ont amené les pouvoirs publics à multiplier le trafic d'accès au réseau Internet, selon le ministère du secteur.

Ainsi et parallèlement au développement de l'Internet mobile, l'Algérie poursuit la pose de la fibre optique pour raccorder toutes les localités de plus de 1 000 habitants au réseau téléphonique classique dans le but d'offrir une connexion Internet haut et très haut débit.

Plus de 53 000 km de fibre optique ont déjà été déployés à travers le territoire national dans le cadre d'un programme de 200 000 km.

L'Algérie œuvre, également, à remplacer toutes les lignes téléphoniques classiques par d'autres plus performantes comme le fil de cuivre de nouvelle génération pour une meilleure connectivité à même de garantir des services de communication à des niveaux de qualité et de disponibilité supérieurs.

Elle compte, aussi, déployer vers la fin de l'année prochaine, la téléphonie mobile de quatrième génération 4G, dont le débit est beaucoup plus rapide que celui de la 3G++.

APS

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, M. Abdelfmalek Boudiaf, a affirmé hier à Alger que les problèmes d'organisation et de gestion ne peuvent être traités radicalement que par la révision de l'assise législative du système national de santé.

SANTÉ

Boudiaf prend le taureau par les cornes

• Les problèmes du secteur ne peuvent être traités «que par la révision de l'assise législative du système»

Présidant la séance d'ouverture des assises régionales de la santé en prélude aux Assises nationales devant se tenir fin mai, le ministre de la Santé a indiqué que les opérations d'audit menées à travers l'ensemble des wilayas du pays ont montré l'existence de problèmes d'organisation et de gestion qui ne peuvent être traités radicalement que par la révision de l'assise législative du système national de santé. Le premier responsable du secteur de la Santé a estimé que l'amélioration des services de santé constituait l'une des «priorités» du gouvernement en application du programme visant la réhabilitation de la notion du service public.

Malgré l'amélioration constante des indicateurs de santé et malgré la quasi-éradication de la majorité des maladies transmissibles en Algérie, il n'en demeure pas moins que les services offerts notamment hospitaliers «ne suscitent pas une grande satisfaction» du citoyen et restent souvent «en deçà» des ambitions légitimes des autorités politiques qui ont mobilisé «d'importantes» ressources financières pour moderniser les structures de santé et les doter des équipements nécessaires, a souligné M. Boudiaf.

Le ministre a insisté par ailleurs sur le rôle des cadres du secteur et



leur contribution pour cerner les mesures structurantes devant permettre au système national de santé de jouer pleinement son rôle pour notamment améliorer l'offre de santé dans les secteurs public et privé.

A cette occasion, il a appelé les cadres à proposer toute mesure susceptible de réhabiliter le système national de santé aux niveaux local et régional et dans le domaine de la déontologie.

Il s'agit d'améliorer les conditions de travail et les prestations fournies, développer la recherche scientifique et généraliser l'utilisation des systèmes d'information et renforcer le dialogue social, a soutenu M. Boudiaf. Le ministre a af-

firmé que ces assises qui regroupent tous les acteurs de la santé seront sanctionnées par des recommandations contribuant à fournir les mécanismes nécessaires devant «changer l'image du système national de santé» dans le cadre notamment de l'avant-projet de loi sanitaire d'autant que l'ancienne loi datant de 1985 ne répond désormais plus «aux attentes des citoyens».

Sept (?) assises régionales de la santé se tiendront du 3 au 5 mai en prélude aux assises nationales. Deux à Alger et Médéa (Centre), deux à Annaba et Constantine (Est du pays), une à Biskra (Sud-Est), une à Béchar (Sud-Ouest) et une autre à Oran (Ouest du pays).

Les services de sécurité enquêtent sur le vol de médicaments dans les hôpitaux

Les services de sécurité enquêtent sur le vol de médicaments dans les hôpitaux, a indiqué hier à Alger le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelfmalek Boudiaf. Intervenant en marge des assises régionales du centre, hier et aujourd'hui, M. Boudiaf a indiqué avoir donné des instructions aux services de sécurité aux fins d'enquêter sur le vol de médicaments dans le secteur public et leur transfert vers une destination extérieure, y compris à l'étranger. La traçabilité des médicaments au niveau des hôpitaux a permis au ministère de la Santé de constater le vol d'importantes quantités et le détournement du sang destiné aux ma-

lades, a-t-il précisé, ajoutant que son département en a informé les services de sécurité. Pour le ministre, ceux qui détournent les médicaments au préjudice de la santé des malades s'apparentent aux trafiquants de drogue.

Ils doivent être sanctionnés et réprimés et leur nom doivent être divulgués. Le ministre de la Santé a signalé, ces derniers jours à Oran, le vol de quantités de médicaments à l'hôpital de Beni Messous. Les services de sécurité ont arrêté et placé en détention quatre (4) personnes impliquées dans le vol, dont deux employées dans ce même hôpital.

Des assises régionales à Médéa pour corriger les dysfonctionnements relevés dans la gestion du secteur

Des cadres et gestionnaires des établissements hospitaliers de nombreux régions du pays ont pris part, hier à Médéa, aux assises régionales de la santé pour débattre des moyens permettant d'aplanir certains dysfonctionnements et lacunes relevés sur le terrain en y apportant des solutions pratiques constatées dans la gestion du secteur.

Les participants aux assises, issus de neuf wilayas du pays, à savoir Bordj-Bou-Arréridj, Bouira, M'sila, Chlef, Tamanrasset, Illizi, Aïn Defla, Djelfa et Médéa, vont débattre, durant deux jours, de six points fondamentaux qui concernent le système de santé national, la gestion et l'organisation des établissements hospitaliers, la promotion de la santé, l'encadrement médical et l'information sanitaire.

Ces assises interviennent, selon

Hamid Kessis, représentant personnel du ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, «dans le sillage des efforts entrepris par la tutelle en vue de corriger certains dysfonctionnements et lacunes relevés sur le terrain», à la faveur des visites d'inspection menées à travers de nombreuses structures sanitaires du pays.

«Ce regroupement de cadres gestionnaires sera mis à profit», a-t-il ajouté, pour «approfondir le diagnostic établi précédemment et de proposer des solutions susceptibles de contribuer à l'amélioration des prestations médicales et d'assurer une meilleure prise en charge des patients.» Parmi les sujets prioritaires à débattre, lors des assises, ce responsable a cité la gestion et l'organisation des établissements hospitaliers

et sanitaires, l'encadrement des structures sanitaires en matière de personnel spécialisé et de répartition géographique, la formation et le perfectionnement de l'encadrement paramédical et la question de l'hygiène au sein des structures sanitaires. Six ateliers ont été mis sur pied, à cet égard, pour dresser un état des lieux précis et sortir avec des recommandations qui seront proposées et discutées à l'occasion des assises nationales sur la santé, prévues au mois de juin.

Ces ateliers vont se pencher sur la gouvernance et le financement du système de santé national, la prévention et la protection de la santé, les produits pharmaceutiques, les ressources humaines et la recherche, ainsi que sur le système national d'information.

Le montant des projets d'investissement déclarés en Algérie durant le premier trimestre 2014 a plus que doublé, atteignant 682 milliards de DA, dont 129 milliards de DA d'investissements directs étranger (IDE), contre 305 milliards de DA à la même période de 2013, confirmant ainsi une relance de l'investissement entamée grâce aux facilitations prises par le gouvernement, selon l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi).

Durant le 1^{er} trimestre de cette année, 2 632 projets d'investissement ont été déclarés auprès de l'Andi pour un montant de 682 milliards de DA et qui devraient créer plus de 51 600 emplois, selon l'Andi.

Les investissements locaux restent les plus «importants» avec 2 615 projets déclarés à travers le territoire national, soit 99,4% du total des projets déclarés pour une valeur de 553 milliards de DA (81%), permettant la création d'environ 40 500 emplois (78%).

Pour ce qui est des IDE, l'Algérie a atterrit, durant les 3 premiers mois de l'année, 17 projets pour un montant de 129 milliards de DA (près de 1,8 milliard de dollars) et devant créer plus de 11 100 emplois directs, relève encore l'Agence.

En comparaison avec le 1^{er} trimestre de 2013, les principaux paramètres de l'Andi montrent «une nette progression» du nombre de projets déclarés avec une hausse de 12% (+292 projets).

En valeur également, la comparaison montre une «importante augmentation» de 123% (376 milliards de DA), puisque le montant des investissements déclarés durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours a atteint 682 milliards de DA.

En termes d'emplois générés par ces projets déclarés, l'amélioration reste aussi «remarquable» avec une hausse de 67% soit un apport supplémentaire de 20 623 postes d'emplois directs par rapport à la même période de comparaison déjà citée.

SELON L'ANDI Les investissements ont plus que doublé au 1^{er} trimestre 2014



L'industrie en pole position en termes de valeur des projets déclarés

La répartition des investissements déclarés par secteur d'activité attribue près de la moitié des projets au secteur des transports (48,52%) soit 1 277 projets alors que les deux secteurs suivants le BTPH et les industries concourent ensemble de manière égale (soient 18,62% et 18,31%) équivalant dans l'ordre à 490 et 482 projets, occupant ainsi le deuxième rang avec 972 projets représentant au total 36,93% suivis des services en troisième position avec 263 projets (soit 9,99%).

En valeur, l'industrie est en pole position avec un taux de 76,59%. Les engagements financiers dans le secteur restent très dominants avec 522 milliards de DA, suivi des secteurs du BTP (6,48%), les services (5,55%), les transports (5,26%) et le tourisme (4,51%).

S'agissant des emplois générés, les données de l'agence notent également la quasi prédominance du secteur industriel avec 50,99% (26 313 emplois) suivi dans des proportions égales, des secteurs des transports et du BTP (soient respectivement plus de 16 % chacun, équivalent ensemble à 16 655 emplois) et enfin des services (10,45%) soit 5 395 emplois. Le reste est constitué du tourisme (1 838 emplois soit 3,56%) et enfin de l'agriculture (680 emplois) et la santé (724 emplois).

Ces indicateurs montrent clairement que «le virage économique orienté vers les

industries est vraiment bien amorcé et traduit de manière efficiente et favorable le retour des signaux forts émis par les pouvoirs publics», a commenté à l'APS le DG de l'Andi, Abdelkrim Mansouri.

Globalement, la dynamique de l'investissement observée en 2013 a été maintenue durant le premier trimestre de cette année, a-t-il indiqué.

Selon lui, cette dynamique a été renforcée par les dispositions de facilitations prises (loi des finances 2014) dont notamment celles relatives aux investissements de partenariat avec les étrangers, et la poursuite de la mise en œuvre des plans de développement des entreprises publiques économiques (EPE) notamment industrielles, qui a joué un rôle primordial pour la relance de l'investissement en Algérie.

La répartition régionale des investissements montre que la région Nord occupe toujours la première place en termes de nombre de projets, montants et emplois générés, suivie par la région des Hauts-Plateaux et enfin celle du grand Sud.

«L'élan régional important des investissements déclarés reflète déjà l'effet des mesures institutionnelles consacrées à ces régions dans le cadre des multiples incitations qui leurs sont dédiées et qui se soldent, à présent, par des résultats très importants qui sont à même de juguler les disparités régionales», a estimé le premier responsable de l'Andi.

57% des projets déclarés au 1^{er} trimestre 2014 sont de nouvelles créations

Les investissements déclarés durant le 1^{er} trimestre 2014, qui sont de l'ordre de 682 milliards de DA, sont dominés par les investissements en création avec plus de 1 500 projets, soit plus de 57% de l'ensemble des projets déclarés, selon l'Agence nationale de développement des investissements (Andi).

La distribution des investissements déclarés au 1^{er} trimestre par type d'investissements entérine une tendance lourde par la prédominance des investissements en «création» avec 1 505 projets inscrits, soit 57,18% du total, suivis des investissements en «extension», soient 1 039 projets (39,48%), précise une note de l'Agence obtenue par l'APS.

Quant aux investissements en «réhabilitation» et en «réhabilitation et extension», versés principalement dans le secteur public en vue de leur redressement productif sur des filières de production structurantes, ils ont totalisé ensem-

ble 88 projets, soit 3,34% des projets déclarés. La lecture financière montre des engagements financiers analogues à la précédente analyse par projets, assortie des mêmes poids financiers pour les créations et les extensions soient respectivement 45,20% et 42,39%, les réhabilitations et extensions (10,71%), précise encore l'Agence.

S'agissant des emplois générés, l'Andi relève encore les mêmes tendances d'évolution que ceux qui caractérisent l'analyse des types d'investissement par projets et par poids financiers. Cela confirme bien une création d'emplois nouveaux placés sur des nouveaux projets et ou sur des extensions de capacité de production du secteur privé et une consolidation du secteur public sur des créneaux porteurs très mécanisés et non fondés sur une éventuelle pléthora d'effectif.

La répartition des investissements par secteur juridique, durant les trois premiers mois

de 2014, montre un affermissement du secteur privé dans une logique récurrente et une tendance lourde apparaissant de ce fait 97,57% des projets inscrits, soit au total 2 558 projets, suivi du secteur public avec un taux de 2,85% soit 59 projets et enfin du secteur mixte pour 13 projets (0,49%).

Cette dernière formule, qui est récente, «n'est pas encore développée car elle nécessite un rapport de confiance entre les partenaires privé et public en association mais qui ne peut trouver son essor que par l'entremise d'un marché boursier dédié à ce type de transaction de capitaux, de titres et d'actions», selon les explications de l'Andi. S'agissant des engagements financiers, l'Agence note également une légère prédominance du secteur privé avec 286,3 milliards de DA (41,98%) par rapport au secteur public qui a attiré un montant de 269 milliards de DA (39,45%), suivie du secteur mixte pour un vo-

lume financier équivalent à 6,6 milliards de DA, soit 18,57%.

Les emplois générés placent le secteur privé dans une position «très favorable» comme étant le principal pourvoyeur d'emplois (3 722 emplois directs, soit 72,13%), suivi du secteur mixte (10 874 emplois, soit 21,07%) et enfin du secteur public avec 3 509 emplois, (6,80%).

Durant le premier trimestre, 2 632 projets d'investissement ont été déclarés auprès de l'Andi pour un montant de 682 milliards, devant générer plus de 51 600 emplois.

Selon l'agence, 2 615 projets portés par des investisseurs locaux ont été déclarés pour une valeur de 553 milliards de DA et devraient créer environ 40 500 emplois.

S'agissant des investissements en partenariat avec des étrangers, 17 projets ont été enregistrés pour un montant de 129 milliards de DA et plus de 11 100 emplois directs.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

11 pays émetteurs de flux d'IDE, en adhésion totale avec la règle 51/49%

Onze (11) pays ont investi en Algérie durant le 1^{er} trimestre 2014, en adhésion totale avec la formule du partenariat 51/49%, pour une valeur de plus de 129 milliards de DA (près de 1,8 milliard de dollars), soit 19% du total des investissements déclarés, selon l'Agence nationale de développement de l'Investissement (Andi).

Les investissements étrangers déclarés par pays d'origine ont enregistré au cours de ce 1^{er} trimestre 2014, pas moins de 11 pays émetteurs de flux d'investissements directs étrangers (IDE), «en adhésion totale avec la formule du partenariat instaurée par les pouvoirs publics depuis la promulgation de la loi de finances complémentaire 2009, totalisant 17 projets, relève la note sur les investissements déclarés auprès de l'Andi.

Ces projets de partenariat devraient créer 11 107 postes d'emploi directs, soit 22% du nombre global des postes d'emploi (51 608 postes) que devront générer les investissements déclarés au 1^{er} trimestre, précise une note sur les investissements déclarés auprès de l'Andi entre janvier et mars 2014.

La France vient au premier rang avec quatre (4) projets déclarés, soit (23,53%) de l'ensemble, la Chine, trois (3) projets (17,65%) et la Turquie avec deux (2) projets (11,76%) du total.

D'autres pays ont enregistré chacun un (1) projet (Egypte, Emirats arabes unis, Espagne, Finlande, Jordanie, Inde, Suisse et Syrie) représentant chacun 5,88% de l'ensemble des projets déclarés durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours.

Sur le plan financier, la note de l'Andi relève la prédominance de la Turquie avec une valeur de plus de 59 milliards de DA soit 45,89%, suivie de la Suisse avec 57,6 milliards de DA soit (44,77%), de la France avec près 6,74 milliards de DA (5,24%) et de la Chine avec 1,49 milliards de DA (1,16%).

Le reste des pays avoisine 1% en moyenne.

Les investissements étrangers déclarés par secteur d'activité regroupé sont versés principalement dans les industries avec 15 projets sur un total de 17 projets déclarés, et à moindre mesure dans le BTPH avec deux (2) projets.

Le montant des projets d'investissement déclarés en Algérie durant le premier trimestre 2014 a plus que doublé pour atteindre plus de 682 milliards de DA contre 305 milliards de DA à la même période de l'année écoulée, confirmant une relance de l'investissement entamée depuis l'année écoulée grâce aux dispositions de facilitations prises durant ces dernières années.

«La dynamique de l'investissement observé durant l'année 2013 a été maintenue durant le premier trimestre de l'année 2014», a déclaré à l'APS, Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Andi.

ORAN

«L'œuvre et la vie d'Assia Djebbar», the d'un colloque international

Un Colloque international dédié à la femme de lettres algérienne Assia Djebbar sera organisé, les 5 et 6 mai, à Oran, par le laboratoire «Langues, discours, civilisations et littératures» de l'université d'Oran. Sous le thé-générique «Assia Djebbar : le parcours d'une femme de lettres, littérature, résistance et transmission», la rencontre scientifique de deux jours se propose de rendre hommage à cette écrivaine et d'adopter «une approche interdisciplinaire et polyphonique de son œuvre et sa contribution particulière au champ littéraire de l'Algérie et du Maghreb», comme le soulignent les organisateurs.

Des enseignants et chercheurs de plusieurs universités du pays et étrangères (France, Maroc, Tunisie, Egypte, Sénégal, Emirats arabes unis, Suède, Italie, Mexique et Japon) aborderont l'œuvre de l'«écrivaine algérienne la plus connue, couronnée et reconnue universellement et la plus étudiée, a inscrit une pensée féminine et une écriture particulière, lieux de rencontre de cultures et de voix», comme le soulignent, les organisateurs, dans leur présentation du colloque.

Ce travail de «défrichage» de l'œuvre de l'écrivaine se fera à travers six axes du colloque : «Architecture du texte djabarien», «Mémoire et quête identitaire», «écriture et désir», «Voie littéraire et cinématographique», «Le Moi dans l'histoire et dans la langue» et «Voix et discours féminin».

Les organisateurs du colloque précisent que «toute l'œuvre d'Assia Djebbar est un travail de la mémoire qui ramène à la vie et dans l'histoire les voix éteintes. Elle écrit contre la mort, contre l'oubli, dans l'espoir de laisser une trace. Son écriture est aussi une quête d'une identité féminine établissant un dialogue entre les générations de femmes et se remémorant du passé à l'ombre des aïeules». De son vrai nom, Fatima Zahra Imalayène, Assia Djebbar (78 ans) est auteure de romans, nouvelles, récits, essais et poésies. Parmi ses œuvres les plus marquantes figurent *Les enfants du Nouveau monde* (1962), *Les alouettes naïves* (1967), *Femmes d'Algier dans leur appartement* (1980), *L'amour, la fantasia* (1985), *«Ombre sultane»* (1987), *«Loin de Médine»* (1991), *Nulle part dans la maison de mon père* (2007). En plus de ses talents d'écrivaine, Assia Djebbar a également réalisé deux longs métrages, *La Nouba des femmes du mont Chenoua* (1978) et *La Zerda ou les chants de l'oubli* (1982).

LAGHOUAT

De nouvelles structures socio-pédagogiques ouvriront leurs portes dès la rentrée universitaire 2014-2015

De nouvelles structures socio-pédagogiques relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique seront réceptionnées au début de la prochaine rentrée universitaire (2014-2015), a-t-on appris hier auprès des responsables de la Direction des équipements publics. Il s'agit de la livraison de 2 000 places pédagogiques qui seront destinées à la faculté de médecine dont l'ouverture est prévue en septembre, et dont le taux de réalisation des travaux de réalisation ont atteint 99%, a indiqué le directeur du secteur Makhlof Baâziz. Deux mille (2 000) lits seront mis en exploitation également durant la même période, en plus de la réception d'un total de 90 logements au profit des enseignants et du personnel du secteur, a-t-il ajouté. Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique entend réaliser également un projet de 8 000 places pédagogiques, amenant la capacité du nouveau pôle universitaire à 10 000 places pédagogiques, en plus de la construction d'un restaurant central d'une capacité de 800 repas/jour, dont son chantier est en voie d'achèvement, a-t-on signalé. Une enveloppe de 160 millions DA a été consacrée dans le cadre du programme complémentaire de 2013, pour la réhabilitation des résidences universitaires de Laghouat dans le but d'améliorer les conditions d'hébergement des étudiants. L'université Amar-Telidji de Laghouat compte six (6) facultés avec un total de 21 000 étudiants, dont 800 en post-graduation. Ces universitaires sont encadrés par 844 enseignants permanents, en plus d'une série d'infrastructures de bases englobant une capacité de 22 000 places pédagogiques.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE L'hommage de la presse locale: Aïn Defla donne l'exemple

Salim Ben

Cette année encore, le monde entier rend hommage aux acteurs des médias à travers la commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse sous le thème : «La liberté des médias pour un avenir meilleur».



La wilaya de Ain Defla a vécu à rythme de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui est célébrée le 3 mai de chaque année, en organisant une rencontre de football entre la presse locale et l'équipe du journal DK News au stade du chef-lieu de la wilaya. Cette journée s'est accompagnée d'une réunion de la presse locale et la société civile qui se sont déplacées au siège de la radio locale. A cet effet, les correspondants et les journalistes ont exprimé leur soutien au président de la République ainsi qu'à son message qui a été envoyé à l'ensemble de la presse nationale et ce dans le cadre d'assurer la liberté d'expression dans tous les médias, avec pour objectif de promouvoir la liberté d'expression dans les médias et en particulier la nécessité de mettre en place un cadre légal pour garantir la liberté de la presse et protéger les journalistes. Durant cette réunion de la presse locale, les journalistes locaux ont souhaité fournir une plateforme professionnelle et publique pour favoriser le dialogue et les échanges sur la liberté d'expression et la liberté de la presse en tant que pilier fondamental d'une société démocratique, et d'établir un état des lieux de la liberté d'expression dans la wilaya. Cette réunion fut une occasion pour relancer le projet de l'association locale de la presse de la wilaya de Ain Defla.

Victoire de DK News contre la presse locale de Ain Defla

Alors de cette manifestation culturelle et sportive, un match de football a été organisé entre l'équipe de DK News et la presse locale de Ain Defla qui s'est terminé par un score très lourd en faveur des visiteurs. Le but de cette ren-

contre était de renforcer les relations entre les deux parties et mobiliser les journalistes et les correspondants pour un avenir meilleur. Une rencontre sportive amicale, pleine d'humour, joie et de fraternité, couronnée par des coupes et des fanions. A l'occasion, la ville de Khemis Miliana célèbre le 55^e anniversaire de la mort du colonel Chahid Si M'hamed Bougra et a organisé une cérémonie en l'honneur des correspondants locaux au centre culturel de la ville. L'association des journalistes de Ain Defla qui se trouve dans les tiroirs». M. Djebbar de Radio Ain Defla : «Notre wilaya est en train de faire de grands pas en matière de liberté d'expression, notamment avec le nouveau wali qui a lancé de grands projets et ouvert toutes les portes sur l'information et s'assure que les projets sont sur la bonne voie». Madani Azzedine, de *La Tribune* : «Le journalisme est un moyen de débatte de manière éclairée sur un large éventail de questions de développement depuis les défis environnementaux et le progrès scientifique jusqu'à l'égalité des genres, en passant par la participation des jeunes et la consolidation de la paix. Inshallah, notre pays est en train de suivre ces mesures». Par ailleurs, Mourad Mellah de *Planète Sport* : « cette commémoration est un devoir de mémoire envers toutes les personnes qui ont consenti des sacrifices pour la défense de la liberté de la presse et celles qui ont perdu la vie dans l'exercice de la profession. C'est d'ailleurs en leur honneur que la Journée mondiale de la liberté de la presse a été instituée le 3 mai 1991». Pour M. Yacine Chikhaoui, de Radio Ain Defla : «Je saisiss l'opportunité de cette commémoration pour rendre un vibrant hommage aux femmes et aux hommes qui travaillent sans relâche, afin de donner l'information juste aux citoyens, parfois au prix de leur vie. Le succès des politiques publiques dépend de l'adhésion des populations et le rôle des médias est incontournable à cet égard mais aussi pour l'enracinement de la démocratie et de la bonne gouvernance».

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE Ouverture de la 10^é édition à Oran

La 10^é édition du Festival national du théâtre universitaire s'est ouverte, hier, à l'université des sciences et technologies d'Oran Mohamed-Boudiaf avec la participation de 12 troupes venues de diverses régions du pays. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'APW d'Oran, Abdelhak Kazzi Tani, du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Zaïdi, du directeur général de l'ONU, de la rectrice de l'USTO ainsi que d'un grand nombre d'invités et de figures du monde de la culture et du 4^é art. L'assistance, invitée à prendre place sous une grande kheima, a suivi un défilé des troupes participantes avant de se rendre à l'auditorium de l'USTO, où a eu lieu les traditionnelles prises de parole, entrecoupées de nombreux spectacles artistiques dont des danses puisées du terroir national représentant les différentes régions du pays, exécutées par de jeunes éléments du Ballet folklorique national. Les intervenants ont notamment souligné la place accordée à la culture en général et au théâtre en particulier dans les établissements universitaires, puisque le 4^é art y est enseigné depuis des années. Les opportunités d'échange, de nouer des relations et contacts entre les participants et d'évaluer le travail entrepris par les troupes étudiantes ont été également mises en exergue. Jusqu'au 9 mai prochain, les 12 troupes venues d'Aïn Defla, Chlef, Mascara, Oum El-Bougah, El Oued, Guelma, Tizi Ouzou, Béjaïa, Adrar, Batna, Laghouat, Khencela se produiront sur scène sous le regard connaisseur d'un jury présidé par Mme Hamida Aït El Hadj, femme de théâtre, qui aura à

décerner les différents prix. Six représentations «Off» sont également prévues au TRO «Abdelkader-Alloula». Outre la présidente, le jury est composé d'Adhar Mohamed (comédien et metteur en scène), Ahmed Hamouni (universitaire et auteur dramatique), Mohamed Chergui (expert à l'Aesco), Nouredine Amroune (enseignant à l'ISMAS de Bordj El Kiffane), Amar Keddach (comédien et metteur en scène), Seghir Ghanem (comédien et metteur en scène). Le commissariat du festival a également rendu hommage à quatre figures du 4^é art oranais, en l'occurrence les défunt Abdellah Alloula et Sirat Boumedienne, ainsi que l'universitaire Ahmed Hamouni, qui a mis en place la première faculté des arts dramatiques à l'université d'Oran et la comédienne oranaise Khelladi Daoudia. Tous les travaux seront suivis, le lendemain de leur représentation sur scène, de débats sous une grande kheima, érigée dans l'enceinte du campus. Des spécialistes et universitaires nationaux et arabes, du Soudan, du Koweït, d'Egypte, de Tunisie et de Palestine, entre autres, prendront part à ces débats et aux analyses critiques des pièces présentées. Le commissaire du festival, Smail Inzaren, dans une déclaration à l'APS, s'est réjoui de la place dévolue au théâtre en milieu universitaire, désormais enseigné dans les amphithéâtres et pratiqué, de plus en plus, par les étudiants. «Nous ambitionnons de donner une dimension internationale, arabe d'abord puis africaine, à ce festival, dès la prochaine édition», a-t-il ajouté. La cérémonie de clôture aura lieu vendredi avec la remise des prix aux troupes lauréates.

GHARDAÏA

Mariage collectif au profit d'une vingtaine de couples à Metlili

Une vingtaine de couples issus de familles défavorisées ont convolé en justes noces dans la nuit de jeudi à vendredi à Metlili, près de 45 km au sud de Ghardaïa, au cours d'un mariage collectif qui s'est déroulé dans la pure tradition de la région, a-t-on constaté sur place.

Organisé par une association locale de Souargue, une bourgade située à la périphérie de la ville de Metlili, cet événement social qui est entièrement financé par des bienfaiteurs, constitue une aubaine pour promouvoir les valeurs de solidarité et de cohésion sociale des habitants de Metlili, ont indiqué les initiateurs.

La cérémonie qui s'est déroulée dans un climat festif, a attiré près d'un millier d'invités dont la plupart sont des proches des mariés et des donneurs.

Après le rituel dîner du mariage composé essentiellement d'un couscous garni de viande de chameau, la tradition ancestrale de la région veut que les mariés se présentent devant l'assistance accompagnés de leurs «vizirs» (aides de camp) et munis d'une valise d'effets vestimentaires.

Au moment tant attendu, la cérémonie d'habillage du costume traditionnel, composé essentiellement de gandoura blanche et d'un turban blanc noué avec art, du nouveau marié, s'est déroulée dans une ambiance religieuse, marquée par la lecture de la «bordâ» (chant religieux) et des prières agrémentant le rite séculaire d'habillage du mari dans la région de Ghardaïa.



Des prêches portant sur le mariage et les vertus de la solidarité sociale ainsi que sur le rôle du couple dans la consolidation de la société musulmane, ont été prononcés par des imams. La cérémonie du mariage s'est achevée par la distribution de cadeaux pour les jeunes mariés.

Le mariage collectif est une tradition sociale très répandue dans la wilaya de Ghardaïa depuis la nuit des temps dans les différents ksour millénaires de la vallée du M'zab, de Metlili et même à El-Meneaâ, où chaque marié riche associe à lui quelques couples issus de familles démunies, afin de lutter contre le célibat et consolider par la même la cohésion sociale.

Le pharmacien, un maillon «important» dans la chaîne de soins et de prise en charge de la douleur

Le pharmacien exerçant à l'hôpital ou dans une officine privée constitue «un maillon important de la chaîne de soins» et de la prise en charge de la douleur, a affirmé vendredi à Alger le président de la société algérienne des maladies cardiovasculaires, le Dr Mansour Bouri. Le pharmacien qui constitue «un maillon important de la chaîne du traitement» et de la prise en charge de la douleur, joue un rôle important dans l'orientation et le contrôle de l'ordonnance médicale, a estimé Dr Bouri, également chef de service de médecine interne à l'établissement hospitalier de Birtraria (El-Biar) lors d'une rencontre scientifique sur la formation du pharmacien pour une meilleure prise en charge de la douleur. Il a appelé le pharmacien à faire preuve de «vigilance» et à prodiguer les antidouleurs adéquats au patient, avec ou sans ordonnance, tout en mettant en garde contre l'achat de médicaments via Internet et la prise de médicaments sans consultation médicale. Le pharmacien doit intervenir dans le cas où le malade désirerait acheter un médicament sans consultation médicale, «car il est le seul praticien apte à décider si le patient qui souffre de douleurs, peut acheter le médicament ou s'il doit consulter un médecin», a-t-il rappelé. D'autres intervenants ont souligné la nécessité de former le pharmacien dans le domaine de la prise en charge des différentes formes de douleur, le qualifiant de très important dans la préservation de la santé du citoyen des effets secondaires des médicaments ou d'éventuelles complications. Ils ont appelé à informer le patient du danger d'une mauvaise utilisation des médicaments ainsi que de leurs effets secondaires.

APS

M'SILA

Mandat de dépôt pour charlatanisme et escroquerie

Les services de la Police judiciaire de la sûreté daïra de Boussaâda, dans la wilaya de M'sila ont arrêté le dénommé A.K., 51 ans, suspect d'être impliqué dans des affaires d'escroquerie et de charlatanisme. Le suspect profitait des malheurs de ses victimes pour leur escroquer de fortes sommes d'argent, contre «des services rendu», tout en faisant croire à ses victimes les vertus de ses pouvoirs de guéris-

seur. La dernière victime, un homme répondant aux initiales de B.K., 50 ans qui a déposé plainte, a été dépouillée d'une somme de 189 millions de centimes par ce guérisseur afin de le guérir du démon. Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Boussaâda, le charlatan a été placé sous mandat de dépôt pour sorcellerie et escroquerie.

M.B.

SELON LA PROTECTION CIVILE

20 blessés à la suite du dérapage d'un bus près de Guelma

Vingt (20) personnes ont été blessées, vendredi soir, à la suite du dérapage d'un bus sur la route nationale (RN) n° 21 (Guelma-Annaba), près de la localité de Hammam Bradaâ (8 km de Guelma), ont indiqué, samedi, les services de la Protection civile. Aucune blessure grave n'est toutefois à déplorer, ont affirmé de leur côté les responsables de l'hôpital du Dr Okbi où tous les blessés, âgés de 19 à 76 ans, ont été évacués aussitôt après l'accident. Vingt-sept (27) voyageurs se trouvaient à bord de ce bus qui circulait sur la ligne Annaba-Hassi Messaoud (Ouargla), a-t-on également indiqué.

DU 30 AVRIL AU 03 MAI 2014

6 420 interventions enregistrées

Durant la période du 30 avril au 03 mai 2014, arrêtée ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 6 420 interventions dans différents types pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinctions d'incendies, dispositif de sécurité ...etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 29 les plus mortels ayant causé le décès à 23 personnes sur les lieux d'accidents et 89 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béjaïa avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées, suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur le CW n°12, dans la commune de Kherrata. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 14 incendies urbains, industriels et de palmeraies, au niveau des wilayas d'Alger, Batna, Chlef, Mas-

cara, Biskra, El-Oued, Tindouf, Illizi, Tamanrasset et Sétif. Deux personnes ont été brûlées au niveau de la wilaya de Chlef suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation au centre-ville de la commune de Tadjena.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation vers les hôpitaux de 06 personnes asphyxiées incommodées suite à des fuites de gaz Butane, 02 personnes dans la wilaya de Mila et 04 personnes au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent.

Concernant les personnes noyées dans les plages et réserves d'eau, les unités de la Protection civile ont enregistré durant la même période le décès de 04 personnes dans les retenues collinaires et dans les barrages, 02 décédés et 01 sauvé dans la wilaya d'Aïn Témouchent, 01 personne décédée dans un oued à Jijel, 01 personnes décédée noyée dans un barrage à El-Bayadh. Par contre 01 personne est décédée noyée dans la plage d'Acherchour, dans la commune de Tichy, wilaya de Béjaïa.

RENCONTRE RÉGIONALE SUR LE SIDA À SÉTIF

600

nouveaux cas enregistrés en Algérie



Azzedine Tiouri

Lors d'un Forum régional sur la détection précoce du virus VIH et son élimination de sa transmission de mère-enfant, organisé durant deux jours au Centre hospitalo-universitaire Saâdâna-Abdenour de Sétif, Mme Samia Amrani, sous-directrice au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a indiqué que 600 nouveaux cas de sida ont été enregistrés en Algérie. Au cours de cette rencontre regroupant des chercheurs, des praticiens et des sages-femmes venus de 13 wilayas de l'Est du pays, le Dr Amrani a beaucoup insisté sur la détermination du département ministériel de la Santé pour arriver à faire baisser le taux de mortalité dû à la maladie du sida des enfants et des mères enceintes. La conférencière a estimé venue le temps pour mettre fin aux tabous entourant cette maladie, devenue aujourd'hui, dira-t-elle, une réalité sociale, invitant toute personne ayant un doute à se présenter au niveau des établissements sanitaires pour réaliser des tests avec une garantie d'anonymat au porteur éventuel du VIH.

Selon la représentante du ministère, l'Algérie s'est fixée comme objectif et une stratégie d'une couverture de 70% afin de réduire de 90% les cas de transmission mère-enfant du virus de l'immunodéficience humaine d'ici à 2015, tout en insistant sur l'importance de la vulgarisation, la sensibilisation et du diagnostic précoce pour arriver à des résultats tangibles.

Intervenant à son tour, le Dr Abdellatif Lachheb, médecin-chef du service infectieux du CHU de Sétif, a indiqué «qu'entre 2001 et 2012, le nombre des porteurs du VIH en Algérie a augmenté de 25%, passant ainsi de 210 000 à 280 000», tout en soulignant que la couverture sanitaire n'est assurée que pour 15%. Il ajoute : «Tout faire pour éviter la transmission du virus, constitue en lui-même un objectif noble, sachant qu'à chaque minute, une femme enceinte devient porteuse du VIH à travers le monde». Il a conclut son intervention en insistant sur le diagnostic précoce et la sensibilisation, notamment au sein de la population juvénile afin de réduire ce fléau.

Parallèlement aux communications et aux débats, des ateliers de travail ont été constitués lors de cette rencontre afin de développer les activités de diagnostic et l'amélioration du fonctionnement des centres chargés de la présentation des différentes expériences et des problèmes rencontrés.

CORONAVIRUS

2 nouveaux décès en Arabie saoudite

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé samedi la mort de deux personnes touchées par le coronavirus MERS, portant à 109 le nombre de décès par la maladie dans le royaume où 35 nouveaux cas d'infection ont été recensés au cours des trois derniers jours.

Un jeune de 25 ans est décédé à Jeddah et une femme de 69 ans, qui souffrait de tuberculose et d'anémie, est morte à La Mecque (ouest), a précisé le ministère, ajoutant que le nombre des personnes touchées par le coronavirus MERS depuis l'apparition de la maladie en 2012 dans le royaume s'élevait désormais à 396. Vendredi, les autorités sanitaires américaines ont annoncé un premier cas d'infection confirmé avec le coronavirus MERS aux Etats-Unis. Le virus a

été détecté chez une personne qui a voyagé récemment en Arabie saoudite, premier foyer de la maladie, ont-elles ajouté. Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin plus mortel mais moins contagieux du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Comme lui, il provoque une infection des poumons, et les personnes touchées souffrent de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. A la différence du SRAS, il génère aussi une défaillance rénale. Il n'existe pour l'heure aucun traitement préventif contre le MERS. Le ministère saoudien de la Santé a demandé à cinq firmes pharmaceutiques mondiales de collaborer avec lui pour tenter de mettre au point un vaccin.

Bill Gates n'est plus le premier actionnaire individuel de Microsoft

Le fondateur de Microsoft, Bill Gates, a perdu sa place de premier actionnaire individuel du groupe informatique américain au profit de l'ex-patron Steve Ballmer, selon des documents boursiers.

Bill Gates, qui a entrepris depuis quelques années de réduire sa participation dans Microsoft, a encore vendu 4,6 millions d'actions mercredi, ce qui a ramené sa participation à 330,14 millions de titres, selon un avis publié vendredi sur le site Internet du gendarme boursier américain (SEC). Il est ainsi passé derrière M. Ballmer, qui au dernier pointage détenait 333,25 millions de titres, selon d'autres documents transmis précédemment à la SEC.

L'Américain Anthony Lake reconduit à la tête de l'Unicef

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé vendredi qu'il avait reconduit Anthony Lake à la tête du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour un second mandat. «Après des consultations avec le Conseil

d'administration du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le secrétaire général a renouvelé le mandat de M. Anthony Lake en tant que directeur exécutif de l'Unicef», a déclaré le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric,

lors d'une conférence de presse quotidienne. Anthony Lake, conseiller de sécurité nationale de l'ancien président américain Bill Clinton, fut nommé chef de l'Unicef pour la première fois en mars 2010.

La RD Congo inaugure une des plus grandes mines d'or d'Afrique

La République démocratique du Congo a inauguré vendredi une des plus grandes mines d'or d'Afrique dans l'extrême Nord-Est du pays.

Au cours d'une cérémonie en Province-Orientale, le ministre des Mines congolais, Martin Kabwelulu, a annoncé officiellement le lancement de la mine de Kibali, dont la pro-

duction a commencé avec un peu d'avance au troisième trimestre 2013.

Kibali Goldmines, la société qui exploite le gisement, est une société commune détenue à 45% par la compagnie minière sud-africaine Randgold Resources, à 45% par sa compatriote AngloGold Ashanti, et à 10% par l'Etat congolais.

**NAUFRAGE DU FERRY SUD-CORÉEN
Le bilan passe à 236 morts**

Huit nouveaux corps ont été découverts samedi, portant à 236 morts et 66 disparus le bilan du naufrage du ferry en Corée du Sud le mois dernier, alors que les recherches ont été suspendues en raison des mauvaises conditions météorologiques. Dix-sept jours après le naufrage du Sewol, un bâtiment de 6 822 tonnes, 236 personnes ont été déclarées décédées et 66 sont toujours portées disparues.

Les plongeurs sont maintenant «dans l'impossibilité de plonger en raison de forts courants et hautes vagues renforcées par un vent soufflant en rafales», a déclaré Ko Myung-Suk, porte-parole des gardes-côtes. Plus de cent plongeurs, qui ont dû précédemment travailler dans des conditions extrêmes, attendent désormais que les vagues baissent d'intensité, a-t-il ajouté. Ils devaient se frayer un chemin le long de filins les menant jusqu'à l'épave du ferry qui repose à quarante mètres de profondeur.

Les proches des disparus insistent pour que l'ensemble des corps soient extraits de l'épave mais les forts courants dans ce secteur auront sans doute déjà entraîné une partie d'entre eux vers le large. Le Sewol a sombré le 16 avril au matin avec 476 personnes à bord, dont 352 lycéens en voyage scolaire vers l'île de Jeju.

**AFGHANISTAN
Le glissement de terrain pourrait avoir fait «2 500» morts**

Le glissement de terrain vendredi dans le Badakhshan (nord-est de l'Afghanistan) pourrait avoir fait «2 500» morts, a déclaré le gouverneur local, alors qu'un bilan fourni par l'ONU fait état jusqu'à présent de 350 morts.

«Les premières informations que nous avons recueillies à partir des témoignages des habitants montrent que 2 500 personnes, dont des femmes et des enfants, pourraient avoir péri», a déclaré Shah Waliullah Adeeb, gouverneur du Badakhshan.

La Force internationale de l'OTAN en Afghanistan (Isaf) travaille conjointement avec l'armée afghane pour les questions liées à la recherche de survivants, a ajouté la mission de l'ONU.

Le glissement de terrain est survenu dans le district d'Argo de la province du Badakhshan, région pauvre et montagneuse, frontalière du Tajikistan, de la Chine et du Pakistan.

APS

**LIBERTÉ DE LA PRESSE
147^e place dans le monde et 7^e dans la région MENA pour le Maroc**

Le Maroc a été classé 147^e sur un total de 197 pays et 7^e sur l'ensemble de la région MENA en matière du non respect de la liberté de la presse, selon un rapport de l'Organisation non gouvernementale (ONG), Freedom House.

«La liberté de la presse au Maroc est malmenée», est la conclusion du nouveau rapport 2014 de l'ONG américaine Freedom House, établi à la veille de la journée mondiale de la presse.

L'ONG a considéré que malgré «une légère amélioration» du classement du Maroc qui était à la 149^e place en 2013, il n'en demeure pas moins que ce pays est toujours classé dans «la case des Etats qui ne respectent pas ce droit».

Par ailleurs, Freedom House

a octroyé au Royaume marocain, le 7^e rang sur l'ensemble des 19 pays de la région MENA. L'Algérie a été classée en 4^e position.

Pour sa part, Reporters sans frontière (RSF) a publié la liste des «100 héros de l'information», où le nom du directeur du site censuré «Lakome», le Marocain, Ali Anouzla ainsi qu'un autre journaliste, Marocain également, Ali Lamrabet, y figurent.

Ali Anouzla est poursuivi par la justice marocaine par la loi antiterrorisme de 2003, à la suite de la diffusion d'une vidéo d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), hostile au Maroc. Et même s'il a bénéficié de la liberté provisoire, le 25 octobre 2013, il risque une peine de 20 ans de prison.

**CHINE
Six morts dans l'effondrement d'un tunnel**

Six ouvriers ont perdu la vie et deux autres ont été blessés samedi dans l'effondrement d'un tunnel en construction dans la province de l'Anhui, dans l'est de la Chine, ont annoncé les autorités locales.

«L'accident s'est produit vers 00h53 (heure locale) dans un tunnel en construction pour un pont routier sur le fleuve Yangtse, près du district de Dongzhi, dans la ville de Chizhou», a précisé un porte-parole du gouvernement du district, cité par l'agence Chine nouvelle.

Les blessés ont été hospitalisés et l'enquête sur la cause de l'accident est en cours, a-t-il ajouté.

**ETATS-UNIS
19 blessés dans le déraillement d'un métro à New York**

Un métro de New York qui transportait un millier de passagers a déraillé vendredi dans un tunnel, faisant 19 blessés, selon les pompiers.

L'accident s'est produit vers 10H30 (14H30 GMT) sur la ligne express F en direction de Manhattan, dans un tunnel situé au croisement de la 65^e rue et de Broadway, dans le Queens, a précisé une porte-parole de l'autorité des transports de New York (MTA).

«Nous avons au total 19 blessés», dont 15 légèrement atteints et quatre avec des blessures plus graves, a précisé un porte-parole du MTA.

Les personnes hospitalisées présentaient «des douleurs à la poitrine et d'autres (états) d'urgence», a-t-il ajouté. Les autres blessés ont été soignés sur place.

Des images diffusées par la chaîne NBC montrent des dizaines de pompiers cherchant, dans l'obscurité du tunnel, à faire évacuer près de 1 000 passagers.



L'évacuation a duré presque une heure mais les passagers sont sortis calmement du tunnel. Six des huit wagons du métro ont déraillé, selon le président de la MTA, Thomas Prendergast. Les causes de ce déraillement ne sont pas encore élucidées.

«Nous avons calmed les gens en leur disant que le pire était passé», a-t-il ajouté, précisant que plusieurs passagers avaient cru d'abord à un incendie en raison des grandes quantités de fumée qui s'échappaient du métro.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE

Mustapha Chérif anime une conférence sur le dialogue des civilisations

L'intellectuel et universitaire algérien, Mustapha Chérif a animé vendredi soir une conférence sur le dialogue des civilisations dans le cadre de la 24^e édition du Salon international du livre d'Abou Dhabi qui se poursuit jusqu'au 5 mai.

Devant un public intéressé, le spécialiste du dialogue interreligieux et interculturel, Mustapha Chérif a souligné l'«importance du dialogue» à l'heure actuelle entre un «monde musulman qui se distingue par ses valeurs morales et spirituelles et un monde occidental rationnel» pour la coexistence.

Pour le penseur, le monde d'aujourd'hui fait face à une «crise profonde et complexe d'où la nécessité d'engager un dialogue entre l'Occident et le monde musulman afin de dégager une nouvelle civilisation humaine partageant un



destin commun».

Les musulmans devraient, selon l'orateur, faire preuve de modération dans les idées et s'ouvrir davantage sur le monde d'autant que nous peinons à combattre les stéréotypes faisant du musulman un être qui boude la

coexistence et la modernité. Mustapha Chérif a conclu sa conférence par la dédicace de son ouvrage édité en 2008 aux Etats-Unis et traduit à l'anglais *Islam and the West: a conversation with Jacques Derrida*. Lauréat des prix «Ducci pour la culture de la

paix» et «Unesco-Sharjah pour la culture arabe», Mustapha Chérif compte à son actif plusieurs ouvrages traduits dans plusieurs langues dont *Islam et modernité* (2000) et *Orient-Occident* (2004).

2^E JOUR DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM AU SAHARA OCCIDENTAL

Projection de 2 films sahraouis

Deux films de réalisateurs sahraouis ont été projetés jeudi lors de la deuxième soirée de la 11^e édition du Festival international du cinéma au Sahara occidental (FISahara).

Il s'agit du court-métrage documentaire «Racines et vacarme», du réalisateur sahraoui Saad Habar Najda et «Aklam laghen sahraoui» (mais il parle dans la maison sahraouie) de Bouhia Aouah. «Racines et vacarme» ce court métrage de production espagnole (20 min) relate le sort de la jeunesse sahraouie qui, vivant à l'étranger notamment en Espagne, n'a pas connu le Sahara occidental mais qui reste très attachée à la mère patrie. Le film produit par Ababa Hmida Hafed met en exergue

des «portraits» de ces jeunes sahraouis qui, malgré une bonne intégration dans la société espagnole, expriment leur disposition à servir la cause de leur pays avec abnégation. Le long-métrage documentaire de 90 minutes, «Aklam laghen sahraoui», évoque, quant à lui, de manière implicite la cause sahraouie en plongeant dans la poésie hassanie.

Le film revient sur l'histoire de ce genre littéraire en passant par l'occupation espagnole jusqu'à l'occupation marocaine. Selon son réalisateur, le film se veut un rapprochement entre les grands noms de la poésie hassanie et une génération qui ranime ce genre littéraire en optant pour la langue espagnole.

La 11^e édition du FISahara s'est ouverte mercredi aux camps de réfugiés sahraouis de Dakhla sous le thème «Le cinéma au service des droits de l'Homme» avec la participation de 24 œuvres cinématographiques. Plusieurs ateliers et rencontres ayant trait au 7^{eme} art seront organisés en marge du festival qui se poursuit jusqu'à samedi.

Des films algériens seront présents en marge de cette manifestation dont le film «Zabana» de Said Ould Khelia qui sera projeté dans le camp des réfugiés de Boujdour avant de le projeter au camp de Dakhla.

Par ailleurs, le réalisateur algérien Cherif Aggoun est présent au festival comme invité d'honneur.

FISAHARA

Le rôle de la culture dans le combat du peuple sahraoui mis en exergue

Les intervenants à la conférence de Mandela dans les camps des réfugiés sahraouis de Dakhla ont souligné, vendredi, le rôle de la culture dans le combat du peuple sahraoui, dans le cadre du Festival international du cinéma au Sahara occidental (FISahara).

Dans ce cadre, le chanteur de jazz sud-africain, Jonas Gwangwan a appelé à «l'utilisation de la culture», soulignant que la science est le seul moyen de sensibilisation à la question sahraouie.

Accompagné de ses deux fils membres de sa troupe, Gwangwan a retracé l'expérience du combat culturel qu'ils ont mené à travers la



mobilisation et la visite de plus d'une cinquantaine de pays par des intellectuels et des artistes pour faire connaître la question.

Né en exil, Mujaliva Gwangwan a entamé son expérience dans une région iso-

lée d'Afrique du sud où il a animé des activités culturelles pour faire connaître la lutte et la culture de l'Afrique du sud.

Evoquant sa lutte, l'actrice et chanteuse Gwangwa, qui a vécu loin de son pays, consi-

dère que la question s'est faite connaître à la faveur de «la culture, la chanson et la littérature», ajoutant avoir utilisé ces moyens pour mener la lutte.

Les intervenants ont appelé les sahraouis à former des troupes culturelles pour transmettre le flambeau et préserver l'identité authentique. Andrew Mlangeni, compagnon de Nelson Mandela a assisté à la conférence durant laquelle il a évoqué l'expérience sud-africaine et la place de la culture en tant que moyen de lutte.

Le FISahara a pour slogan «le cinéma au service des droits de l'Homme»

APS

Un nombre colossal de manuscrits arabes anciens dispersés à travers le monde



Un nombre colossal de manuscrits arabes anciens reste à ce jour dispersé en Turquie, en Iran et dans des pays européens, a affirmé vendredi à Abu Dhabi le chercheur syrien et spécialiste du patrimoine arabo-musulman, Mohamed Kadja. Ces manuscrits, dont le volume est estimé à six millions de pièces, sont disséminés dans des bibliothèques et des musées comme celui de Saint-Pétersbourg (Russie), du musée qui abrite le site royal de Saint-Laurent-de-l'Escrival à Madrid (Espagne) ou encore à Londres, a indiqué le chercheur à l'APS, en marge du 24^e Salon international du livre d'Abu Dhabi.

Pour M. Kadja - qui est également conseiller chargé du patrimoine immatériel à l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) - les peuples arabes ont «plus que jamais besoin de consulter en profondeur» ces manuscrits, «en mesure, selon lui, de révéler le «vrai visage» de la civilisation musulmane, loin de l'image d'oppression et de terrorisme» véhiculée aujourd'hui.

Evoquant la situation de crise dans son pays depuis 2011 qui a provoqué la destruction de vestiges historiques, en particulier dans sa ville natale d'Alep (nord), le chercheur syrien a appelé «tous les belligérants» à cesser de «détruire ce patrimoine millénaire», les accusant «d'en ignorer la valeur».

Spécialiste de l'histoire de la Syrie et de l'Andalousie auxquelles il a consacré plusieurs livres, Mohamed Kadja est considéré comme un des plus imminents chercheurs syriens dans le domaine du patrimoine arabo-musulman. Egalemen poète et dramaturge, il préside actuellement la «Société archéologique d'Alep», après avoir été en 2006 Secrétaire général de la manifestation «Alep, capitale de la culture islamique».

APS

Maux de tête et migraine

Symptômes et causes

Environ la moitié d'entre nous souffrent de maux de tête au moins une fois par an. Il existe deux types de causes à ces maux : les céphalées de tension, assez communes, et les migraines, moins fréquentes. Rarement graves, les maux de tête peuvent cependant être révélateurs d'une maladie plus sérieuse.

Quels sont les symptômes des maux de tête ?

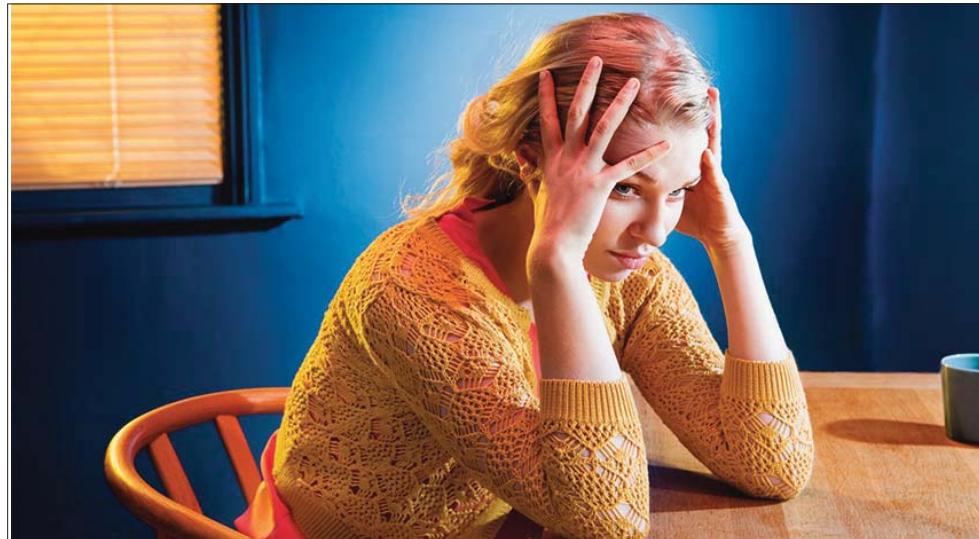
Les céphalées de tension (qui n'ont aucun rapport avec l'hypertension artérielle¹) se manifestent surtout au niveau du front et de la nuque. Ce sont des douleurs perçues comme une pression (ou tension) ou un serrement exercé sur ces parties de la tête. La douleur peut augmenter de manière progressive ou apparaître brusquement. Certaines céphalées de tension durent parfois plusieurs heures, voire même plusieurs jours.

Elles sont différentes des migraines qui se manifestent par des douleurs lancinantes du côté droit ou gauche de la tête, parfois pendant des heures, voire des jours. La douleur suit les battements du cœur. L'épisode est souvent associé à d'autres symptômes : une intolérance à la lumière, au bruit et aux odeurs, des nausées, des vomissements, etc.

La migraine peut être précédée de signes prémonitoires : fourmillements ou, plus rarement, faiblesse d'un côté ou vertiges (migraine basilaire). Dans le cas de la migraine avec aura ou migraine ophtalmique, la personne ressent d'abord des troubles visuels : voile noir, éclairs en zigzags ou scotomes scintillants (un point scintillant qui grossit progressivement jusqu'à gêner la vision).

Certains migraineux souffrent d'une forme particulière de migraine, la céphalée de Horton ou algie vasculaire de la face. Ce type de migraine est caractérisé par des douleurs très intenses et d'apparition soudaine, qui touchent un côté du visage au niveau de la tempe, de la joue ou derrière l'œil. La céphalée de Horton touche plutôt les hommes jeunes.

Les enfants peuvent être atteints de migraine dès deux ans. Souvent, on ne s'en rend compte qu'à partir de cinq ans, lorsque l'enfant est en mesure de décrire cette sensation douloureuse. Les crises de migraine sont courtes chez les tout-petits, mais elles ne sont pas rares : 5 à 10 % des enfants en seraient atteints. Il appartient aux parents d'être attentifs pour reconnaître les signes de la migraine chez un très jeune enfant et les distinguer d'un simple mal de tête. Un bébé atteint d'une crise de migraine est grognon, il pleure et cesse de s'occuper. Il est pâle et se tient la tête. La crise peut s'accompagner de vomissements.



Quelles sont les causes des céphalées ?

Les causes des céphalées de tension sont inconnues. Toutefois, on sait que certains facteurs favorisent leur apparition : le stress, le surmenage et la fatigue ;

La consommation de boissons alcoolisées ;

L'excès ou l'arrêt brusque d'une consommation de café ;

Des lunettes mal adaptées ou une absence de lunettes alors qu'elles seraient nécessaires ;

Le bruit :

Chez certaines personnes, la consommation d'aliments tels que les fromages trop faits, les noix, le chocolat, les vins blancs, les salaisons, les agrumes, la crème aigre, les pâtisseries et les pains frais en pâte levée, les exhausteurs de saveur (glutamate) ou les édulcorants (aspartame), etc.

Chez les personnes qui souffrent d'arthrose des vertèbres cervicales, les maux de tête peuvent être plus fréquents. Ces céphalées cervicales se font plutôt sentir à l'arrière du crâne. Enfin, les variations hormonales au début de la grossesse augmentent la fréquence des maux de tête chez les femmes enceintes. Dans le cas de maux de tête incessants, il est parfois nécessaire

de réaliser des examens complémentaires (scanner cérébral, IRM, etc.) pour en préciser les causes.

Les céphalées par abus d'antalgiques

Les céphalées par abus d'antalgiques se caractérisent par la répétition de céphalées de tension suite à la surconsommation de médicaments contre la douleur. Tout se passe comme si chaque prise d'antalgique était suivie par un rebond du mal de tête. Ces maux de tête incessants représentent 15 à 20 % des consultations dans les centres spécialisés dans le traitement des maux de tête. Les mécanismes de ce phénomène ne sont pas élucidés. Le traitement consiste à sevrer progressivement les personnes qui en souffrent.

Quelles sont les causes de la migraine ?

Les causes de la migraine ne sont pas connues. On a toutefois constaté que l'irrigation du cerveau était modifiée avant et pendant l'accès : d'abord une contraction des vaisseaux à l'origine des signes prémonitoires, puis une dilatation brutale, responsable des maux de tête. Il semble aussi que certains facteurs hormonaux jouent un

rôle dans la migraine. Chez certains migraineux, des causes extérieures peuvent agir comme facteurs déclenchant : le stress, des troubles du sommeil, certaines conditions météorologiques, certains aliments, le bruit, des odeurs, une lumière crue, l'imminence des règles, etc.

Chez les enfants qui souffrent de migraine, il est important de rechercher des facteurs déclenchant, comme la chaleur, la lumière, le bruit, le manque de sommeil, la faim, etc. Les crises peuvent être associées à toutes sortes de facteurs de stress : un voyage, un changement d'environnement, des pleurs, etc. En contrôlant ces facteurs, on peut éviter une crise de migraine ou diminuer son intensité.

Comment prévenir les maux de tête ?

Les facteurs qui déclenchent des maux de tête varient d'une personne à l'autre. Essayez de déterminer si les maux ont une origine que vous pouvez éviter, par exemple une boisson, un aliment ou des lunettes mal adaptées. Par ailleurs, toute mesure permettant de vous détendre est susceptible d'atténuer les céphalées de tension.

Comment réagir en cas de mal de tête ?

Allongez-vous dans une pièce calme et sombre.

Essayez de dormir.

Appliquez une compresse froide sur la nuque.

Prenez un bain chaud.

Chez un enfant migraineux, lorsque la crise survient, le sommeil reste le

meilleur traitement. Un environnement très calme et un léger massage relaxant peuvent suffire à endormir le bébé. Il faut penser à le nourrir s'il a faim. Les parents doivent, dans la mesure du possible, éviter de paniquer car cela entretient le stress de l'enfant. Les maux de tête peuvent être révélateurs

de maladies ou de problèmes nécessitant un diagnostic médical urgent : poussée d'hypertension artérielle, accident vasculaire cérébral (attaque), infection du cerveau, glaucome, intoxication, etc. D'autres problèmes moins urgents nécessitent néanmoins une consultation : la sinusite, par exem-

ple. Ces maladies s'accompagnent généralement d'autres signes révélateurs dont l'association avec la céphalée doit amener à consulter (gêne à la lumière, troubles du comportement, douleur des yeux, etc.). Des maux de tête persistants justifient toujours un avis médical.

Quelles sont les complications éventuelles du mal de tête ?

Les maux de tête ordinaires n'entraînent aucune complication. Mais là encore, il est parfois difficile de déterminer si elles sont anodins ou le signe d'une maladie plus grave. Dans le doute, mieux vaut consulter son médecin, notamment lorsqu'on a violemment mal à la tête, ou si les douleurs se prolongent. Si vous êtes sujet aux céphalées à répétition, il vous sera peut-être difficile de déterminer si elles sont banales ou non. Il faut alors tenter de noter si elles sont différentes en intensité, en durée et en fréquence.

La prise en charge de la migraine chez la femme enceinte

Il existe souvent une amélioration de la migraine pendant la grossesse et on constate parfois une disparition complète des crises. La stabilisation des taux d'estrogènes chez la femme enceinte a une action protectrice sur les vaisseaux sanguins. Les cas d'aggravation sont peu fréquents et il est rare qu'une maladie migraineuse apparaisse pour la première fois au cours de la grossesse.

La prise de médicaments peut être évitée chez les femmes qui notent une amélioration de la migraine pendant leur grossesse. On peut, si nécessaire, les remplacer par des alternatives comme le repos, les massages ou l'application de poches de glace.

Lors de crises sévères, celles-ci doivent nécessairement être traitées car leur répétition peut présenter un danger pour le fœtus. Dans ce cas, le médicament le plus couramment utilisé est le paracétamol. La caféine à faible dose peut aussi être utilisée. L'aspirine et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (Ains) sont formellement contre-indiqués à partir du cinquième mois de la grossesse. Les antimigraineuses de la famille des triptans sont déconseillées, car leurs effets pendant la grossesse sont encore mal connus. La dihydroergotamine est contre-indiquée. Pendant l'allaitement, le paracétamol est sans danger pour le nourrisson.

Comment soulager la migraine ?

Le traitement de la crise

Le traitement de la crise de migraine repose sur la prise d'antalgiques de niveau 1 : paracétamol ou aspirine seule ou associée à un antinauséen. Les AINS peuvent également être utilisés. Ceux recommandés dans la migraine sont le diclofénac, l'ibuprofène, le ketoprofène et la naproxène. Ils sont listés ci-dessous. Les antalgiques contenant un opiacé (codéine, tramadol) ou un dérivé de la morphine sont déconseillés en raison d'un risque d'abus.

Lorsque les crises de migraine sont intenses ou qu'elles ne sont pas soulagées par les antalgiques usuels tels que les Ains, le médecin peut prescrire un médicament de la famille des triptans. Il s'agit de puissants vasoconstricteurs qui agissent principalement sur les vaisseaux crâniens. Le traitement de la crise doit être pris de façon précoce, lors de l'apparition du mal de tête. Des dérivés de l'ergot de seigle (ergotamine, dihydroergotamine) peuvent également être utilisés dans le traitement de la crise. Ils sont généralement proposés lorsque les autres traitements (Ains, triptans) ne permettent pas de soulager les crises.

Le traitement de fond

En fonction de la fréquence et de l'intensité des crises, le médecin peut être amené à prescrire un traitement de fond à prendre quotidiennement. Ce traitement vise à permettre de diminuer la fréquence ou l'intensité des crises de migraine, mais ne les fait pas disparaître totalement. Il comprend : des bêtabloquants : cette famille de médicaments, essentiellement utilisée en cardiologie, s'est montrée efficace dans le traitement de fond de la migraine. Ces médicaments ont un intérêt particulier lorsque le stress est un facteur déclenchant de la migraine ;



Un antidépresseur : l'amitriptyline (Laroxyl) est un antidépresseur utilisé dans le traitement des douleurs rebelles. Il peut être prescrit dans certains cas de migraine. Il est alors utilisé à des doses beaucoup plus faibles que dans le traitement de la dépression :

Des antiépileptiques : seul le topiramate (Eptomax et ses génériques) a une indication dans le traitement préventif des crises de migraine ;

Des antimigraineux spécifiques : ces médicaments sont tous anciens et une réévaluation de leur rapport bénéfice/risque est en cours. Dans le cadre de cette réévaluation, l'antimigraineux VIDORA(indoramine) a été retiré du marché en juin 2013. Il a été à l'origine, dans de rares cas, d'effets indésirables cardiaques et neuropsychiatriques graves. Les autorités de santé françaises ont jugé son rapport bénéfice/risque défavorable et ont décidé de son arrêt de com-

mercialisation (voir actualités).

Un dérivé de l'ergot de seigle : le méthysergide. Son efficacité dans le traitement de fond de la migraine est faible et des problèmes de tolérance ont été observés (risque d'atteinte pulmonaire ou cardiaque). Il n'est plus remboursé par l'Assurance maladie depuis le 15 octobre 2012.

Les traitements de fond de la migraine contenants de la dihydroergotamine (Ikaran, Segol et génériques) ont été retirés du marché en novembre 2013. En effet, la démonstration de leur efficacité est mal établie alors que des effets indésirables graves ont été rapportés. Dès septembre 2013, l'agence française du médicament (Ansm) recommandait aux médecins de ne plus prescrire ces médicaments (voir actualités). Les traitements de la crise de migraine contenant de la dihydroergotamine ne sont pas concernés par ce retrait.

Quelles plantes pour soulager les maux de tête ?



Traditionnellement, l'écorce de saule blanc est préconisée pour soulager les maux de tête. Les sommités fleuris de la reine-des-prés posséderaient cette même propriété. Enfin, le café est souvent conseillé, en particulier au début des crises de migraine.

Le saule blanc et la reine-des-prés dans le traitement des maux de tête

Grâce aux flavonoïdes et aux composés salicylés contenus dans son écorce, le saule blanc pourrait calmer les maux de tête. Néanmoins, aucune étude scientifique n'a validé cet usage qui repose essentiellement sur la tradition et sur une analogie avec l'aspirine. La reine-des-prés (ou spirée) est parfois utilisée parce qu'elle contient des substances similaires à celles du saule blanc.

Les plantes riches en caféine dans le traitement des maux de tête

La caféine contenue dans le thé, le café, le thé, etc. est fréquemment conseillée par les médecins aux personnes qui souffrent de migraine. Prise dès les premiers symptômes, une tasse de

café peut limiter l'intensité des maux de tête. Dans les médicaments contre la douleur et les maux de tête, la caféine est souvent associée aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS, par exemple l'aspirine) dont elle augmenterait l'efficacité.

La menthe poivrée dans le traitement des maux de tête

L'application d'huile essentielle de menthe poivrée sur les tempes est parfois recommandée pour soulager les maux de tête, sans aucune preuve d'efficacité.

Les autres plantes dans le traitement des maux de tête

La grande camomille (Tanacetum parthenium) est traditionnellement considérée comme l'une des plantes les plus efficaces contre les maux de tête. Son efficacité a été re-

connue par l'OMS pour prévenir les crises de migraine.

Existe-t-il des risques à soigner les maux de tête par les plantes ?

Attention, si les maux de tête s'accompagnent de tremblements, d'agitation, de fièvre, de raidissement de la nuque, de malaise, de vomissements ou de diminution de la force musculaire, consultez un médecin en urgence. Un mal de tête modéré qui dure plus de 48 heures justifie également une consultation, en particulier chez les personnes qui souffrent d'hypertension artérielle.

Les contre-indications de l'écorce de saule blanc correspondent essentiellement à celles de l'aspirine.

Un abus de café peut provoquer des palpitations et des insomnies.

TUNISIE Possibilité d'organiser les élections générales en novembre

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie, Chafik Sarsar, a affirmé vendredi qu'il était possible de tenir les élections présidentielles et législatives en novembre prochain, et ce, au lendemain de l'adoption de la loi électorale par l'Assemblée constituante.

«Si la présidentielle est organisée en parallèle avec les législatives, le premier tour peut avoir lieu à la mi-novembre et le deuxième à la fin décembre 2014», a déclaré M. Sarsar à la radio.

Les autorités tunisiennes avaient exprimé leur engagement à organiser des élections générales avant la fin de l'année 2014, cependant les partis politiques restent divisés en ce qui concerne leur tenue (les législatives et la présidentielle), le même jour ou séparément.

Le dernier délai fixé pour la tenue des prochaines élections est le 23 novembre 2014 «conformément à la constitution», a rappelé le président de l'ISIE, insistant sur la nécessité de ne pas opter pour leur report à après 2014.

L'Assemblée nationale constituante tunisienne avait adopté, jeudi, la nouvelle loi électorale qui doit permettre la tenue d'élections législatives et présidentielles durant l'année en cours et doter le pays d'institutions pérennes plus de trois ans après sa révolution.

La loi organique dans son ensemble a été adoptée par 132 voix pour, 11 contre et 9 absences.

Traque de terroristes par des dispositifs terrestres et aériens

L'opération menée par les forces armées dans la zone militaire fermée à Kasserine se poursuit, conformément à la stratégie engagée qui prévoit l'utilisation des dispositifs terrestres et aériens pour traquer les terroristes, a indiqué, vendredi, une source militaire responsable.

Le Mont Chaâmbi a été marqué en 2013 par l'explosion de plusieurs mines antipersonnel ayant coûté la vie à de nombreux soldats tandis que les unités de l'armée appuyées par les forces de sécurité avaient procédé à des ratisages de grande envergure pendant plusieurs mois pour traquer les éléments relevant de l'organisation terroriste Ansar Echariaâ.

Après s'être avancées sur plusieurs axes, les forces armées poursuivent leur évolution à l'intérieur de la zone montagneuse pour traquer les terroristes et ouvrir et sécuriser la voie, a précisé le porte-parole du ministère de la Défense, le colonel-major Taoufik Rahmouni.

Le président tunisien, Moncef Marzouki avait déclaré la région du Mont Chaâmbi et ses alentours, zone d'opérations militaires fermée en raison de l'escalade du crime organisé notamment le trafic d'armes et de drogue.

Depuis la chute du régime de l'ancien président Zine El-Abidine Ben Ali, la Tunisie est confrontée à un essor des groupes jihadistes «Ansar Echariaâ» relevant d'Al-Qaïda, responsables, selon les autorités, des attaques terroristes perpétrées dans plusieurs régions du pays.

Le chef du gouvernement, Mehdi Jomaâ avait exprimé sa «disposition à rétablir l'autorité de l'Etat et à veiller au respect de la loi» à travers toutes les régions du pays tout en poursuivant les efforts pour assurer la sécurité et la stabilité.

APS

E G Y P T E PROPOS SUR L'ALGÉRIE ATTRIBUÉS À SISSI La direction de campagne du Maréchal dément «formellement»

La direction de campagne du candidat à la présidentielle égyptienne, le Maréchal Abdel Fattah Sissi, a formellement démenti les propos sur l'Algérie attribués par certains médias égyptiens au Maréchal, a indiqué vendredi, le ministère des Affaires étrangères (MAE).

«Dans un communiqué rendu public ce jour, la direction de campagne du Maréchal Sissi, a formellement démenti les propos sur l'Algérie attribués par certains médias à ce dernier», a affirmé le porte-parole du MAE, Abdelaïz Benali-Cherif, à l'APS.

Le directeur de campagne, porte-parole du candidat Sissi, M. Abdallah Meghazzi a également «pris contact avec notre ambassadeur au Caire à qui il a fait part du grand respect que voulait le Maréchal Sissi à l'Algérie, à ses dirigeants et à son peuple. De même qu'il lui a demandé de transmettre les salutations fraternelles du Maréchal Sissi aux dirigeants algériens», a ajouté le porte-parole du ministère.

«Lors de cet entretien, M. Abdallah Meghazzi a catégoriquement démenti toute déclaration tendancieuse ou hostile du Maréchal Sissi sur l'Algérie», a-t-il dit.



Des médias égyptiens, notamment des sites électroniques, avaient rapporté que le Maréchal Sissi avait déclaré devant le Conseil supérieur de l'éducation de son pays que l'Armée égyptienne était «forte» et qu'elle pouvait «envahir l'Algérie en trois jours s'il arrivait malheur à un Egyptien».

102 partisans des Frères musulmans condamnés à 10 ans de prison

Le tribunal criminel du Caire a condamné samedi 102 partisans des Frères musulmans à 10 ans de prison pour des manifestations violentes, a rapporté l'agence égyptienne Mena.

Deux autres personnes ont été condamnées à sept ans de prison, a ajouté l'agence.

Ces personnes ont été accusées d'avoir commis des violences dans la région d'al-Dahir après la destitution par l'armée du président Mohamed Morsi, en juillet 2013.

La semaine dernière, un tribunal de Minya, au sud du Caire, a condamné à mort 683 personnes, dont le guide suprême des Frères musulmans Mohamed Badie, à



l'issue de procès, qualifiés par l'ONU comme des «procès de masse sans précédent dans l'histoire récente» du monde.

1 mort et 2 blessés dans un attentat à la voiture piégée

Une personne a été tuée et deux autres ont été blessées dans la nuit de vendredi à samedi dans une explosion qui s'est produite dans le centre-ville du Caire, la capitale égyptienne, a rapporté l'agence de presse officielle Mena.

Une voiture piégée a explosé dans la rue Ramses, face au syndicat des ingénieurs, dans le centre-ville du Caire, tuant le propriétaire du véhicule, a précisé une source de sécurité, citée par Mena. La chaîne de télévision Nile TV a ajouté que deux personnes ont également été blessées dans l'explosion.

Les démineurs ont passé la zone au peigne fin à la recherche d'éventuelles autres bombes. Plus tôt vendredi, au moins quatre personnes ont été tuées et 12 autres blessées dans trois explosions séparées qui ont secoué la péninsule du Sinaï et le Caire.

Les partenaires de Grow Africa doublent leurs engagements pour l'agriculture africaine à 7,2 milliards de dollars

Les investissements promis par les entreprises partenaires de Grow Africa, un programme établi par l'Union africaine, le NEPAD et le World economic forum (WEF) pour accélérer la transformation de l'agriculture africaine, ont été portés à 7,2 milliards de dollars en 2013, a indiqué vendredi WEF qui cite le rapport Grow Africa. Sur ces 7,2 milliards de dollars de nouveaux engagements, les partenaires de Grow Africa ont déjà investi 970 millions de dollars qui ont permis de créer directement 33 000 nouveaux emplois et d'aider 2,6 millions de petits agriculteurs sur tout le continent africain. Grow Africa mesure ces deux paramètres afin de s'assurer que les investissements contribuent à la fois à la croissance économique et à la sécurité alimentaire.

L'assistance fournie par Grow Africa aux petits agriculteurs couvre la fourniture de nouveaux services, l'approvisionnement, les contrats ou encore la formation.

La plupart des fonds investis viennent d'entreprises africaines, tandis que la moitié des sommes investies à ce jour a bénéficié au Nigeria.

Le rapport révèle également les défis auxquels le secteur agricole africain doit s'attaquer pour tirer pleinement parti de son potentiel.

La difficulté la plus souvent évoquée est l'absence d'accès aux produits financiers pertinents et leur coût trop élevé, ainsi que l'absence d'alignement entre le secteur privé et les institutions du secteur public (ainsi qu'au sein même de ce dernier), qui freine ou dissuade les investissements et l'exécution des projets.

Le rapport Grow Africa 2014 «montre les bons progrès réalisés sur de nombreux fronts, tout en révélant globalement que le niveau d'investissement ainsi que le rythme et la fiabilité des réformes dans ce secteur restent insuffisants pour transformer réellement la situation des petits agriculteurs

africains», a déclaré M. Ibrahim Assane Mayaki, directeur général de l'Agence de planification et de coordination du Népal.

Durant l'année 2014, «il est demandé aux gouvernements, aux agriculteurs, aux partenaires de développement et aux acteurs du secteur privé de soutenir l'élan de ce programme par le biais d'efforts concertés», a indiqué M. Rhoda Peace Tumusime, commissaire de l'économie rurale et de l'agriculture à la Commission de l'Union africaine.

Grow Africa a été co-fondé en 2012 par la Commission de l'Union africaine, l'Agence du Népal et le World economic forum en tant qu'approche africaine, inclusive, pilotée par les pays africains et basée sur le marché en vue de soutenir la mise en œuvre du plan africain de transformation agricole appelé «Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine» (PDDAA).

SAHARA OCCIDENTAL-SOLIDARITÉ

La France toujours contre un mécanisme pour la surveillance des droits de l'homme

La France a encore une fois usé de son statut au Conseil de sécurité de l'Onu pour «empêcher» la mise sur pied d'un mécanisme international pour la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental, a regretté la Plateforme pour la solidarité avec le peuple sahraoui.

«Le gouvernement français s'est rangé une fois de plus auprès du pouvoir marocain pour empêcher un mécanisme international pour la surveillance des droits de l'homme», a affirmé la Plateforme, dans un communiqué parvenu samedi à l'APS.

Le Collectif, basé à Paris, réagissait à la résolution 2152 du Conseil de sécurité de l'Onu, adoptée le 29 avril dernier et prolongeant jusqu'au 30 avril 2015 la mission de l'Onu au Sahara occidental (Minurso).

«Au Conseil de sécurité, la majorité des 15 Etats membres était favorable à ce mécanisme. Seuls trois pays s'y opposaient, la France, la Jordanie et le Maroc», croit-elle savoir, constatant qu'au final, ce mécanisme international, qui aurait pu se concrétiser par l'extension



du mandat de la Minurso, n'a pas été retenu bien qu'il ait été demandé par le Parlement européen et de nombreuses associations françaises, européennes et internationales (Amnesty, Human Rights Watch, Centre Robert-Kennedy...).

Citant une déclaration de Human Rights Watch, le 30 avril, la Plateforme rappelle que «c'est la France qui a apporté un soutien décisif au Maroc pour stopper cette évolution du mandat de la Minurso».

«Comme en 2013, la résolution a mis sur le même plan le colonisé et le colonisateur (à), a-t-elle affirmé, rappelant également que la résolution onusienne a «évacué totalement» une préoccupation évoquée par le secrétaire général de l'ONU dans son rapport : le risque d'une exploitation peu équitable des ressources naturelles du Sahara occidental.

L'ONG française retient toutefois que la résolution a réaffirmé que «le statu quo

n'est pas acceptable» comme l'avait souligné le secrétaire général de l'ONU en invitant les parties en conflit à reconnaître «la nécessité urgente de progresser et de dialoguer sur les deux questions clefs : le contenu d'une solution politique et la forme de l'autodétermination».

Reaffirmant sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui, elle se dit «décidée» à poursuivre son action pour la libération des prisonniers politiques sahraouis, l'arrêt de la répression dans les territoires occupés, la mise en place d'un mécanisme international permanent de surveillance des droits de l'homme et la mise en œuvre rapide du référendum d'autodétermination permettant enfin au peuple sahraoui de décider librement de son avenir.

Composée d'une trentaine d'institutions, d'associations et d'ONG françaises de solidarité internationale, de développement, d'éducation populaire et de défense des droits de l'homme, la Plateforme vise à renforcer la solidarité avec le peuple sahraoui, défendre ses droits et contribuer à son développement.

SUD-SOUDAN

L'ONU appelle les pays à fournir les Casques bleus promis

La haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a exhorté vendredi le Conseil de sécurité à s'assurer que la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Mnisu) dispose des effectifs dont elle a besoin.

A ce propos, elle a rappelé qu'en décembre dernier, le Conseil de sécurité avait décidé que le nombre de Casques bleus de la Minuss allait passer de 7 700 à 13 200, mais elle a observé que les pays contributeurs de troupes n'ont pas encore fourni environ deux tiers des troupes supplémentaires.

Ces Casques bleus supplémentaires «sont absolument nécessaires», a-t-elle insisté lors d'une réunion du

Conseil de sécurité consacrée à la situation au Soudan du Sud. Affirmant que le plus jeune pays du monde «a une longue histoire de souffrances», Mme Pillay a soutenu que le peuple sud-soudanais se tourne vers le Conseil de sécurité pour qu'il exerce son autorité afin de garantir une solution politique rapide «à cet horrible conflit».

La haute-commissaire aux droits de l'homme s'était rendue en début de semaine au Soudan du Sud pour évaluer la situation des droits de l'homme dans ce pays après des massacres à Bentiu et à Bor. Elle était accompagnée du Conseiller spécial des Nations unies sur la prévention du génocide, Adama Dieng.

Lors d'une conférence de presse,

mercredi dernier dans la capitale sud-soudanaise Juba, Mme Pillay avait dénoncé l'attitude des dirigeants sud-soudanais estimant qu'ils s'étaient lancés dans une lutte de pouvoir personnelle conduisant leur propre peuple au bord de la catastrophe.

Vendredi, M. Dieng a également fait un exposé devant le Conseil sur la visite effectuée au Soudan du Sud en début de semaine.

Selon lui, la violence actuelle au Soudan du Sud n'est pas motivée par le désir de changer le pays, mais plutôt par des intérêts personnels liés à l'accès à la richesse pétrolière et aux ressources de développement, en appelant la communauté internationale «à ne pas être complice de cela».

SOMALIE

Au moins sept personnes tuées dans l'explosion d'une bombe à Mogadiscio

Au moins sept personnes ont trouvé la mort, samedi, dans l'explosion d'une bombe dans le centre de la capitale somalienne Mogadiscio, a annoncé la police. La bombe a explosé près du carrefour KM4, dans le centre de Mogadiscio, près de l'ambassade de Turquie. Selon une source sécuritaire, la bombe aurait été dissimulée sur le bord de la route. «Plusieurs personnes ont été tuées, il y en a au moins

sept, dont quatre civils et trois policiers», a affirmé un policier, Mohammed Duale, cité par l'AFP.

Les autorités somaliennes peinent toujours à assurer la sécurité dans la capitale Mogadiscio et dans sa périphérie malgré le recul des insurgés shebab qui ont perdu du terrain face aux troupes gouvernementales appuyées par une force africaine.

TCHAD
Visite de la sous-secrétaire aux affaires humanitaires de l'ONU la semaine prochaine

La sous-secrétaire aux affaires humanitaires, Valérie Amos, va se rendre au Tchad les 5 et 6 mai, a indiqué vendredi un porte-parole de l'ONU.

Ce sera la première visite d'Amos au Tchad depuis qu'elle a été nommée en juillet 2010 sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires de l'ONU et coordinatrice des secours d'urgence, a précisé le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors du point presse quotidien. «Elle sera là-bas pour attirer l'attention sur la situation humanitaire, particulièrement l'insécurité alimentaire chronique et la malnutrition, et sur l'impact humanitaire pour le Tchad de la crise dans la Centrafrique voisine», a expliqué Dujarric. «Elle discutera également de la manière de soutenir une approche orientée vers la reconstruction, afin de faire face à la malnutrition chronique et à l'insécurité alimentaire dans le Sahel tchadien.» Des dizaines de milliers de personnes se sont réfugiées au Tchad pour fuir les troubles en République centrafricaine et ont maintenant besoin d'aide en urgence, insistent les officiels de l'ONU.

CENTRAFRIQUE

L'ONU évalue la situation en RCA avant le déploiement des Casques bleus

Le secrétaire général-adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, Hervé Ladsous, est arrivé à Bangui pour «évaluer la situation» avant le déploiement de 12 000 Casques bleus en République centrafricaine (RCA) en septembre, selon un communiqué de l'ONU vendredi.

«Je suis venu pour évaluer la situation, échanger avec des interlocuteurs ici, en République centrafricaine, et dans les pays voisins pour voir comment nous pouvons travailler ensemble afin que la nouvelle mission (de l'ONU) soit aussi efficace que possible», a déclaré Hervé Ladsous à son arrivée jeudi. Pendant sa visite officielle de trois jours en Centrafrique, il sera reçu par les autorités de transition, dont la présidente Catherine Samba-Panza, et rencontrera les représentants des forces internationales françaises Sangaris, africaine Misca, et européenne Eufor-RCA, opérationnelle depuis mercredi. Hervé Ladsous visitera également des sites de personnes déplacées à Bangui, et se rendra à Kaga-Bandoro, à 250 km au nord de la capitale, pour examiner «les défis sécuritaires et humanitaires des populations locales», selon le communiqué. Il s'agit de la première visite d'un responsable onusien de cette importance depuis l'adoption, le 10 avril, de la Résolution 2149 du Conseil de sécurité autorisant le déploiement d'environ 12 000 Casques bleus en Centrafrique, pour tenter de sécuriser un pays livré depuis un an à l'anarchie et aux violences. Depuis un an, la Centrafrique traverse une crise sans précédent avec des violences interreligieuses qui ont contraint à l'exode des dizaines de milliers de musulmans pourchassés par les miliciens majoritairement chrétiens anti-balaka, amenant Amnesty International à dénoncer un «nettoyage ethnique».

En outre, cette violence, qui a eu un effet dévastateur sur les civils des deux communautés, musulmane et chrétienne, a aussi provoqué le déplacement de plus de 600 000 personnes à l'intérieur de la République centrafricaine.

ETATS-UNIS

Le gouvernement réitère l'importance des partenariats dans la lutte antiterroriste

La politique du président Barack Obama dans la lutte contre le terrorisme «met l'accent sur l'importance d'établir des partenariats-clés» dans le monde pour combattre ce fléau «qui est très dépendant des conséquences et des circonstances politiques, sociales et économiques», a déclaré la coordinatrice pour la lutte antiterroriste auprès du département d'Etat américain, Mme Tina Kaidanow.

Les Etats-Unis participent à toutes sortes d'efforts menés avec d'autres gouvernements pour faire obstacle au terrorisme mondial, et ce, «afin que les pays soient mieux placés pour combattre les menaces qui se trouvent à l'intérieur de leurs frontières et dans leurs régions», a-t-elle souligné lors d'une conférence de presse à Washington.

Selon elle, «le terrorisme est un phénomène dynamique qui est capable de s'adapter et qui dépend fortement des conséquences et des circonstances politiques, sociales et économiques».

Les groupes terroristes, a-t-elle expliqué, saisissent toutes les occasions qui se présentent et, souvent, s'adaptent rapidement aux circonstances, prêts à exploiter les moindres possibilités pendant les périodes de transition et de troubles politiques».

Là où les gouvernements nationaux sont soit dépassés par les groupes terroristes, soit dépourvus des capacités pour y faire face, a-t-elle poursuivi, les partenariats avec des gouvernements étrangers et des organisations régionales peuvent ouvrir la voie à une assistance internationale tels le cas du Mali.

Au bout du compte, a-t-elle résumé, les efforts contre le terrorisme et les objectifs de la primauté du droit s'alignent et se renforcent mutuellement, et c'est pourquoi les Etats-Unis mettent les programmes liés à l'Etat de droit au cœur de leurs mesures destinées à renforcer les capacités des pays.

Par ailleurs, elle a soutenu que les Etats-Unis œuvrent en synergie avec leurs partenaires pour renforcer leurs capacités de bloquer les flux financiers aux organisations terroristes et pour entraver leurs déplacements, comme ils collaborent étroitement avec les pays pour réduire le nombre de recrues qui rejoignent les groupes terroristes.

SOUDAN

Libération des deux ingénieurs chinois enlevés

Deux ingénieurs chinois, qui avaient été enlevés par des hommes non identifiés en avril dans la province soudanaise du Kordofan-Ouest ont été relâchés, a indiqué vendredi une source de l'ambassade de Chine à Khartoum.

«Les deux ingénieurs chinois ont été libérés grâce aux efforts déployés par le gouvernement soudanais et l'ambassade de Chine à Khartoum», a précisé la même source, citée par l'agence de presse Chine Nouvelle.

Des médias soudanais, ont rapporté plus tôt qu'un groupe armé lié aux rebelles du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) au Darfour avait attaqué le champ pétrolier de Kanar, appartenant à la Compagnie soudanaise d'exploitation pétrolière du Grand Nil (GNPOC) dans la ville de Balila située dans la province du Kordofan-Ouest, avant d'enlever trois ingénieurs, dont deux Chinois et un Soudanais.

UKRAINE

Les inspecteurs de l'OSCE retenus à Slaviansk, relâchés

Les inspecteurs militaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), retenus depuis la semaine dernière dans la ville de Slaviansk dans l'est de l'Ukraine, ont été relâchés, a annoncé le représentant spécial du président russe.

«Les douze personnes dont les noms figuraient sur la liste mise à ma disposition ont été libérées», a déclaré Vladimir Loukine, cité par l'agence Ria No-



vosti. Le 25 avril, des opposants ukrainiens pro-Russie dans la ville de Slaviansk ont capturé un groupe d'ex-

perts de l'OSCE déployé dans la région de Donetsk pour contrôler l'application de l'accord adopté le 17 avril

dernier, adopté à Genève, en vue d'atténuer les tensions et désamorcer le conflit en Ukraine.

Les représentants de la Russie, des Etats-Unis, de l'Union européenne et de l'Ukraine ont adopté le 17 avril dernier à Genève un document sur la crise ukrainienne, appelant les belligérants à renoncer à la violence, à l'extrémisme et à la provocation, à désarmer les groupuscules clandestins, à libérer les bâtiments occupés illégitimement et à entamer un dialogue national sur la réforme constitutionnelle.

La Russie demande à Kiev de cesser ses opérations militaires «punitives» dans l'est de l'Ukraine

La Russie a exigé, vendredi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU que Kiev «mette fin à ses opérations punitives» dans l'est de l'Ukraine, les Occidentaux rejettant, pour leur part, sur Moscou la responsabilité du regain de tension.

«Nous demandons à Kiev et à ses soutiens (occidentaux) de ne pas commettre une erreur fatale et de réfléchir aux conséquences de leurs actions», a déclaré l'ambassadeur russe Vitali Tchourkine, qui avait demandé une réunion d'urgence du Conseil.

Les autorités de Kiev, a-t-il ajouté, «doivent rapidement mettre fin à toutes leurs opérations punitives» contre les séparatistes qui ont pris le contrôle de bâtiments publics dans plu-

sieurs villes de l'Est. L'Ukraine a lancé vendredi une opération militaire sur le bastion séparatiste pro-russe de Slaviansk.

La Russie avait demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Ukraine. La demande est motivée par «la grave escalade de la violence dans l'est de l'Ukraine».

Cette réunion est la 13^e depuis le début de la crise ukrainienne. Aucune des précédentes réunions formelles ou séances de consultations n'ont abouti à une prise de position commune du Conseil sur ce dossier. La Russie, membre permanent du Conseil, est, à ce titre, dotée d'un droit de veto.

Les affrontements à Odessa font au moins 43 morts et 174 blessés

Les affrontements entre les manifestants pro et anti-gouvernementaux dans la ville ukrainienne d'Odessa, au bord de la mer Noire, ont fait au moins 43 morts et 174 blessés, a déclaré vendredi le gouvernement local.

La majorité des victimes sont des manifestants pro-russes. «Au moins 38 personnes ont péri vendredi lorsque des extrémistes ont mis le feu à un bâtiment dans la ville. Trente personnes sont mortes asphyxiées par l'oxyde de carbone, alors que huit autres ont trouvé la mort en sautant par des fenêtres du bâtiment syndical», selon la même source.

Près de 50 personnes, dont 10 policiers, ont reçu une aide médicale en raison de l'incendie, attribué par Kiev au Secteur droit, un groupe ultra-nationaliste ukrainien, et aux militants d'auto-défense. Le gouvernement municipal a déclaré trois jours de deuil à Odessa.

CCG

Réunion des ministres des AE sur la crise au sein du regroupement

Les ministres des Affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont tenu samedi une réunion, consacrée au suivi de la crise entre le Qatar et trois de ses voisins, dont l'Arabie Saoudite, sans faire état de progrès. Au cours de la réunion, tenue à Jeddah, dans l'ouest de l'Arabie Saoudite, les ministres «ont discuté d'un rapport élaboré par une commission chargée de la mise en œuvre de l'accord de Ryad», conclu le 17 avril pour mettre fin à la crise, a déclaré le secrétaire général du CCG, Abdellatif Zayani. Il a ajouté dans un communiqué que les participants avaient «souligné l'importance pour la commission de poursuivre ses travaux (...) pour préserver la sé-

curité et la stabilité des Etats membres», laissant entendre qu'un règlement de la crise piétinait. Le ministre des Affaires étrangères du Qatar, Khaled al-Attiyah, avait déclaré pourtant le 23 avril à Koweït que la crise était «finie», sans concession d'aucune des parties, et qu'il ne restait plus «à nos frères du CCG que de rétablir leurs ambassadeurs à Doha». Le 5 mars, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn avaient rappelé leurs ambassadeurs à Doha - une démarche sans précédent - accusant le Qatar de s'ingérer dans leurs affaires et de déstabiliser la région, en raison de son soutien à la mouvance islamiste. Le CCG comprend aussi le Koweït et Oman.

Washington débloque

1,2 million de dollars pour les médias ukrainiens

Les Etats-Unis ont annoncé vendredi le déblocage de 1,2 million de dollars pour soutenir les médias ukrainiens en vue de l'élection présidentielle du 25 mai.

«Les journalistes ont été confrontés à des dangers et des défis graves ces derniers mois», a fait valoir la porte-parole du département d'Etat, Marie Harf, lors de son point de presse. Plus de 500 journalistes ont été harcelés, battus ou enlevés en Ukraine depuis novembre, et un reporter a été tué, a-t-elle accusé.

Cet argent supplémentaire versé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) «aidera à protéger les journalistes en situation de vulnérabilité tout en faisant progresser la liberté de la presse (...) en Ukraine», a souligné Mme Harf.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Franklin
06:10 Jeunesse : Franklin
06:25 Jeunesse : La famille Cro
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
10:50 Culture Infos : Mon plus beau coup de poker
11:00 Sport : Téléfoot
11:55 Sport : L'affiche du jour
11:58 Culture Infos : Météo
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : Météo
12:55 : Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
14:45 Série TV : Mentalist
15:25 Série TV : Les experts
16:20 Série TV : Les experts
17:10 Série TV : Les experts
18:00 Culture Infos : Sept à huit
19:50 Culture Infos : Toi toi mon toit
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:35 : Du côté de chez vous
20:40 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
20:45 Culture Infos : Météo
20:55 Cinéma : La nouvelle guerre des boutons
22:55 Série TV : Esprits criminels
23:40 Série TV : Esprits criminels

2

06:10 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:00 Culture Infos : Thé ou café
08:05 Sport : Rencontres à XV
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:15 Culture Infos : Kairós
10:45 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:58 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
12:59 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
14:04 Culture Infos : Météo 2
14:05 Culture Infos : Point route
14:15 Divertissement : Vivement dimanche
16:25 Culture Infos : Grandeur nature
17:30 Sport : Stade 2
18:50 Divertissement : Vivement dimanche prochain
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche
20:39 Culture Infos : D'art d'art
20:40 Culture Infos : Mieux comprendre l'immobilier
20:45 Culture Infos : Météo 2
20:48 Cinéma : Un heureux événement
22:40 Culture Infos : Faites entrer l'accusé

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : La Terre vue d'Alban
06:37 Série TV : Viva Piñata
06:47 Série TV : Viva Piñata
06:58 Jeunesse : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:24 Jeunesse : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:48 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
07:55 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:01 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:12 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:18 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:25 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:32 Série TV : Shaun le mouton
08:43 Jeunesse : Batman

09:03 Jeunesse : Batman
09:29 Divertissement : Scooby-Doo : le chant du vampire
10:49 Jeunesse : Titi et Grosminet
11:11 Jeunesse : En sortant de l'école
11:25 Culture Infos : Météo
11:30 Culture Infos : Dimanche avec vous
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:40 : Jour de brocante
15:00 Sport : En course sur France 3
15:20 Divertissement : Louis la Brocante
17:00 Divertissement : Les chansons d'abord
17:55 Divertissement : Questions pour un super champion
18:45 Culture Infos : Ma maison s'agrandit
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Zorro
20:45 Divertissement : Inspecteur Barnaby
22:15 Divertissement : Inspecteur Barnaby
23:40 Culture Infos : Météo
23:45 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

07:10 Série TV : Hubert & Takako
07:15 Série TV : Hubert & Takako
07:25 Série TV : Kaeloo
07:30 Série TV : Kaeloo
07:35 Série TV : Plankton invasion
07:45 Jeunesse : Les Dalton
07:50 Jeunesse : Les Dalton
08:00 Cinéma : Les gamins
09:35 Série TV : Les Simpson
09:55 Cinéma : Very Bad Trip 3
11:33 Culture Infos : Le météo
11:35 Divertissement : Rencontres de cinéma
12:00 Culture Infos : Le supplément politique
12:45 Culture Infos : Le supplément
13:55 Divertissement : La semaine des Guignols
14:30 Divertissement : Le petit journal de la semaine
15:05 Divertissement : La semaine de Gaspard Proust
15:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
16:15 Série TV : Casting(s)
16:20 Série TV : Hostages
16:50 Série TV : Hostages
17:25 Série TV : Hostages
18:00 Série TV : Hostages
18:45 Divertissement : La semaine du zapping
19:10 Sport : Canal Football Club
19:40 Sport : Canal Football Club
20:55 Sport : Avant-match
21:00 Sport : Marseille / Lyon
22:55 Sport : Canal Football Club
23:15 Sport : L'équipe du dimanche

M

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
15:00 : D&CO, une semaine pour tout changer
17:15 Culture Infos : 66 minutes
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:05 Série TV : Scènes de ménages
20:40 Sport : Sport 6
20:50 Culture Infos : Zone interdite
23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

La sélection

TF1

19h50

La nouvelle guerre des boutons

**Résumé**

En mars 1944, la guerre fait rage dans le monde entier. Dans la campagne française, un autre conflit se déroule, qui voit s'affronter les enfants des villages voisins de Velranc et Longeverne. A l'issue des batailles menées à coups de bâtons, de frondes et de coups de poing, les prisonniers sont soigneusement délestés de leurs boutons et rentrent chez eux dépenaillés et honteux. Lebrac, chef des Longeverne, expérimente avec ses lieutenants divers stratagèmes pour remporter ses batailles. Parallèlement, il tombe sous le charme de Violette, une fillette juive qui se cache dans le village pour éviter la déportation...

2

19h47

Un heureux événement

**Résumé**

Depuis leur rencontre dans le vidéo-club où il travaille, Barbara et Nicolas nagent dans le bonheur. Complices et follement amoureux, ils passent leur temps à vivre ce grand amour. Le jour où Barbara tombe enceinte, ils pensent franchir une nouvelle étape dans leur vie de couple. La naissance de leur fille va surtout plonger Barbara dans une détresse qu'elle ne soupçonnait pas. La jeune femme voit ses relations avec son compagnon se dégrader, elle ne supporte plus ses amis que sa famille et ne parvient pas à trouver sa place comme mère, totalement désemparée face à un bébé qui lui fait prendre conscience que sa vie a définitivement changé...

3

19h14

Inspecteur Barnaby

**Résumé**

En voyage d'affaires à Copenhague, Eric Calders, patron d'une boulangerie qui porte son nom, meurt dans d'étranges circonstances. A son arrivée à l'hôtel, l'homme s'est vu remettre de la main du réceptionniste un paquet provenant d'Angleterre, contenant une boîte de biscuits, vide, étiquetée de sa propre société. Peu après, il est décédé des suites d'un empoisonnement à la strichnine. Qui a eu intérêt à faire disparaître le patron ? Pénélope, la femme de la victime, qui entretient une liaison avec Julian Calders, le frère d'Eric ? L'homme, qui vivait dans la même demeure que le défunt depuis un an, oriente les soupçons vers Harry, le fils d'Eric, un adolescent de 18 ans. Selon lui, père et fils avaient des rapports tendus...

CANAL+

19h55

Marseille / Lyon

**Résumé**

La 36^e journée de Ligue 1 est marquée par le choc entre l'Olympique de Marseille et l'Olympique Lyonnais. Dimitri Payet et les Marseillais espèrent toujours accrocher une place européenne avant la fin de saison. Un objectif partagé par Jimmy Briand et les Lyonnais. Les deux clubs ne vont pas négliger cette fin de championnat. Au Vélodrome, les coéquipiers d'André Ayew et Pierre-André Gignac veulent redonner des couleurs à leurs supporters. Quant à l'OL, les partenaires d'Alexandre Lacazette ont bien l'intention de finir cet exercice de Ligue 1 en beauté.

M

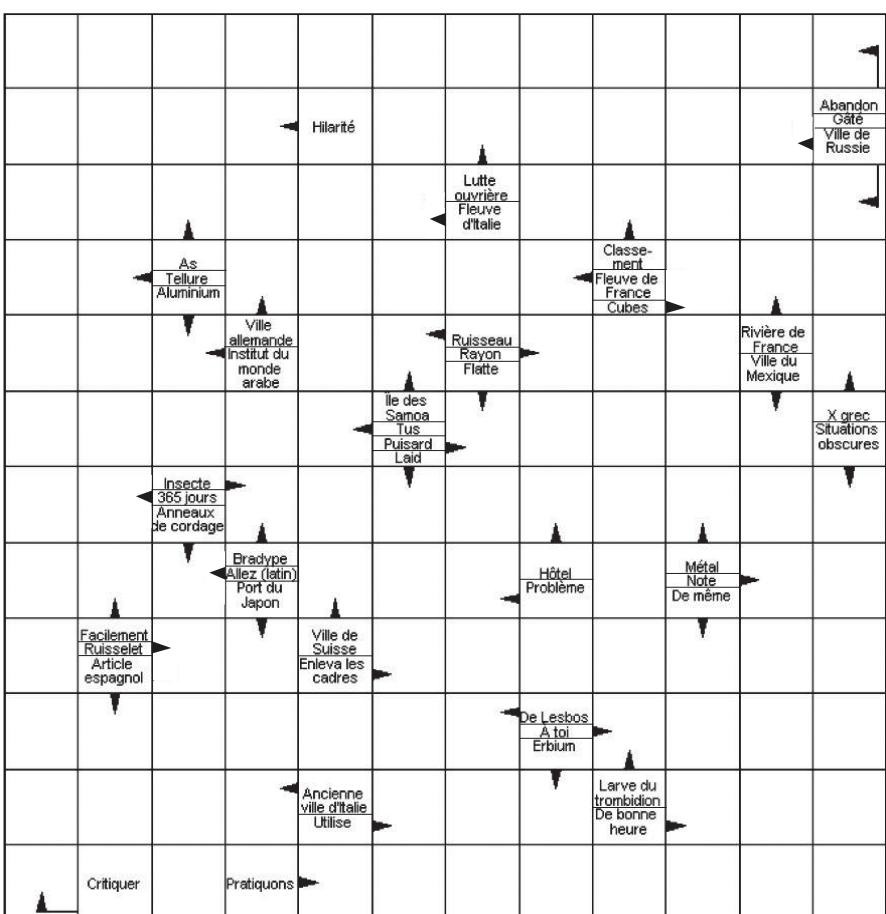
19h50

Zone interdite

**Résumé**

Derrière la splendeur dorée du château de Versailles, zoom sur les coulisses d'un des monuments les plus visités de France : arrivée discrète d'oeuvres d'art, restauration de pièces secrètes jamais ouvertes au public, appartements des chefs d'Etat ou encore rondes de nuit. Dans ce haut lieu du tourisme circulent également des pickpockets qui agissent au milieu de la foule. Certains citoyens ordinaires sont devenus méfiantes du château en achetant un banc, un arbre ou une statue. La direction de Versailles est en effet toujours à la recherche d'argent car la moindre réparation coûte des millions. Et c'est parfois au bout du monde qu'il faut partir pour séduire ceux qui pourraient investir.

Mots fléchés n°586



Samouraï-Sudoku n°586

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6	8	4	5
7		3	8
3	8	2	6
9	1		5
6		1	
7		2	6
5	9	4	3
3	1	5	
7	2	3	1

9	6	2	4
3		4	6
5	6	3	2
4	7		1
	1		5
3			9
		9	7
9	1	5	
7	6	9	

3	5	7	9
7	8		4
1	8	9	7
2	6		4
3		9	
8		1	3
3	9	7	4
1	3	5	
5	1	2	3

Mots croisés n°586

Horizontalement:

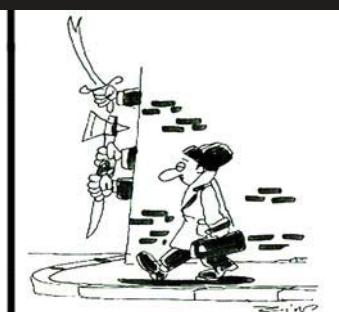
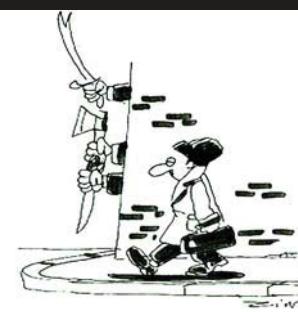
- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'Eolie
- Aspirer - Semblaible
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
- Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbol de tonne d'équivalent charbon
- Meure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun
- Roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Imitations des vaisseaux
- Ennuyeux - Spacieux
- Transférée en génisse par Zeus - Homme politique anglois - isolé
- Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine

Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tuer
- écopes
- Séleruum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technéum
- étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

Proverbe français

C'est arrivé un 4 mai

Célébrations :

- Journée internationale des pompiers, décidée le 4 janvier 1999, date du décès de cinq pompiers lors d'un feu de forêt en Australie, et fixée le jour de la Saint-Florian, patron des pompiers.
- Journée Star Wars (elle provient du jeu de mot anglais May, the 4th qui ressemble à May the force be with you - que la force soit avec toi, phrase emblématique de Star Wars).
- Afghanistan : Jour du Souvenir en l'honneur de la mémoire des martyrs et des handicapés.
- Chine : Fête de la Jeunesse, décrétée en 1949 pour commémorer le Mouvement du 4-Mai, manifestation nationaliste étudiante menée en 1919 contre les Japonais et les Occidentaux.
- États-Unis : Rhode Island : Indépendance Day (Fête de l'indépendance).
- Etats-Unis : Journée de l'oiseau pour sensibiliser à la conservation des espèces.
- Japon : Kokumin no Kyūjitsu (Repos national).
- Lettonie : Journée de la déclaration restituant l'indépendance de la République de Lettonie.
- Namibie : Journée de Cassinga commémore le massacre de Cassinga (en) en 1978.
- Pays-Bas : Journée nationale du souvenir.
- Taïwan : Literary Day, Fête de la littérature, commémore le Mouvement du 4 mai, manifestation nationaliste étudiante menée en 1919 contre les Japonais et les Occidentaux.
- Tonga : Anniversaire du couronnement du Prince.

VOILE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE LASER 4.7

Une première à Mila, en barrage artificiel

Les Championnats d'Afrique de voile, formule Laser 4.7, ouvert vendredi à Mila (Nord-Est de l'Algérie), revêtent un cachet inédit, la compétition se déroulant sur les eaux du barrage de Béni-Haroun.

«C'est la toute première fois que des Championnats d'Afrique de voile se déroulent dans un barrage artificiel», a déclaré à l'APS, le ministre de la Jeunesse et des Sport, Mohamed Tahmi, présent à la cérémonie d'ouverture de ces joutes auxquelles prennent part des véliplanlistes de sept pays. «L'expérience est une totale réussite, ce qui



nous encourage à la renouveler, et surtout, à développer les différents sports nautiques». M. Tahmi a profité de l'occasion pour annoncer le lancement de plusieurs projets dans cette perspective, particulièrement, à Mila, où selon lui «il

compétition au divertissement», a conclu le ministre.

Pour sa part, le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib a annoncé la mise à la disposition du sport, d'autres barrages, à travers tout le pays. «Nous entrons dans une ère nouvelle, en ce qui concerne l'exploitation des grands complexes de ce genre. L'expérience de Béni-Haroun est une réussite. Nous projetons de l'étendre à d'autres barrages, à travers tout le pays», a-t-il annoncé.

Le projet comporte également la construction d'une plage artificielle qui, tout comme les autres infrastructures, devrait s'étendre au-delà de la

course en ligne de 500 m et 200 m.

**5^{ES} CHAMPIONNATS ARABES DE CANOË-KAYAK
L'Algérie 2^e au classement général avec 24 médailles dont 4 en or**

L'Algérie a décroché la deuxième place au classement général des 5^e championnats arabes de canoë-kayak organisés jeudi et vendredi à Dayet Erroumi dans la province de Khémisset (70 km à l'Est de Rabat), remportant 24 médailles (4 en or, 12 en argent et 8 en bronze).

Les médailles d'or ont été gagnées par Nesrine Heidra (club universitaire d'Oran) double championne arabe dans la catégorie Juniors filles en kayak vitesse (K1) 500 m et en slalom et par son compatriote Liès Bel-lache (club d'Alger), double champion arabe séniors en para-canoe sur les distances de course en ligne de 500 m et 200 m.

Les 5^e championnats auxquels ont pris part neuf pays arabes ont été remportés par la Tunisie qui a réussi à décrocher 32 médailles dont 28 en or.

Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), les pays présents à ce championnat sont la Tunisie, la Libye, l'Egypte, le Koweït, l'Irak, le Soudan et la Somalie. La délégation algérienne conduite par M. Abdelmajid Bouaoud, premier vice-président de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë comprenait 17 athlètes dont 3 filles et un arbitre en l'occurrence Lamine Assas, président de la commission d'arbitrage arabe.

Par ailleurs, en marge de ces championnats, cinq Algériens ont participé à un stage pour entraîneurs organisé sous la supervision de la Fédération internationale de canoë-kayak (FICK), obtenant le diplôme de 1^{er} degré canoë international.

En outre, les dirigeants maghrébins de la discipline ont saisi cette occasion pour créer l'Union maghrébine de canoë-kayak dont la présidence sera tournante tous les deux ans. Pour le premier mandat, l'Union sera dirigée par El-Mamoun Belabbas, président de la Fédération royale marocaine de canoë-kayak et secondé par M. Abdelmajid Bouaoud comme vice-président. D'autre part, en marge de ce championnat, s'est tenu le 1^{er} championnat maghrébin de canoë-kayak. Les 6^{es} championnats arabes ainsi que le 2^e championnat maghrébin, sont prévus en septembre 2015 à Tipasa (Algérie), a-t-on appris auprès de la délégation sportive algérienne.

Voici les résultats complets des championnats arabes

Pays	or	argent	bronze	total
Tunisie	28	02	02	32
Algérie	04	12	08	24
Maroc	02	04	09	15
Irak	02	03	01	06
Egypte	01	11	08	20

La Libye, le Koweït, la Somalie et le Soudan n'ont obtenu aucune médaille.

RUGBY/TRANSFERT

Bouhraoua, 1^{er} joueur algérien à évoluer en Nouvelle-Zélande

Le demi de mêlée de la sélection algérienne de rugby, Boris Bouhraoua, va s'engager avec un club new-zélandais et sera ainsi le premier Algérien à tenter une expérience au pays des «All Blacks», a annoncé samedi la Fédération algérienne de rugby sur sa page Facebook. Le joueur, qui évolue au sein de la formation de Bobigny (France) s'envolera ce samedi pour la Nouvelle-Zélande pour s'engager avec ce club, dont le nom n'a pas été dévoilé, précise la même source. En dépit de ses futurs engagements avec sa nouvelle formation, Bouhraoua (30 ans) restera disponible pour l'équipe algérienne, souligne la fédération. La Fédération algérienne de rugby attend toujours d'être reconnue par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour pouvoir entamer ses activités d'une manière officielle. Une délégation de la fédération a même été reçue il ya quelques semaines par le ministre, Mohamed Tahmi. La sélection algérienne avait entamé ses activités en 2007 en prenant part à des matchs amicaux contre des sélections africaines, dont le dernier s'était disputé le 1^{er} mars dernier à Toulouse face à la Côte d'Ivoire, championne d'Afrique du groupe C, soldé par une victoire des Algériens (25-18). Dirigée par le duo Djamel Tebani-Aïb Azzouz, la sélection nationale a disputé son premier match le 24 février 2007 à Nabeul face à la Tunisie (victoire 8-7). Selon les responsables de la fédération, l'objectif est de prendre part aux éliminatoires de la Coupe du monde 2019, dont la phase finale est prévue au Japon.

APS



COUPE D'AFRIQUE DE BOXE (SENIORS)

Les éliminatoires de la zone I reportées à une date ultérieure

Les éliminatoires de la coupe d'Afrique de boxe, réservées à la zone I et prévues du 4 au 7 mai à Sétif, ont été reportées à une date ultérieure, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

«Le tournoi de la zone I qualificatif à la coupe d'Afrique des nations, prévue du 4 au 17 juin en Afrique du Sud, a été reporté à une date ultérieure pour des raisons purement administratives», a indiqué à l'APS, Fazil Ferhat, porte-parole de la FAB.

Selon ce dernier, la «Confédération africaine de boxe peut ouvrir la participation à la prochaine coupe d'Afrique des nations à tous les pays, sans passer par un tournoi de qualification».

Par ailleurs, la Fédération algérienne de boxe a maintenu l'organisation du traditionnel tournoi international de Sétif, commémorant les événements du 8 mai 1945, avec la participation de boxeurs de Tunisie et probablement d'Egypte. Pour ce rendez-vous pugilistique qu'abritera la ville d'El-Eulma, le comité d'organisation, sous la houlette du wali de Sétif et des autorités locales d'El-Eulma, a réuni «toutes les conditions pour sa pleine réussite», a ajouté la même source.

La sélection algérienne masculine, composée de 12 boxeurs, aura ainsi une autre opportunité pour préparer la coupe d'Afrique des nations en Afrique du Sud. Les boxeurs algériens convoqués pour ce tournoi sont encadrés par les entraîneurs nationaux, Merchoud Behous, Boualem Ouardah et Rabah Hamadache.

Sudoku n°585

7	6	3	1	6	8	4	2	9
1	8	4	7	9	2	6	3	5
6	9	2	4	3	5	1	8	7
2	6	7	3	8	1	9	5	4
8	3	5	9	4	7	2	1	6
9	4	1	2	5	6	8	7	3
3	2	8	6	7	9	5	4	1
4	1	6	5	2	3	7	9	8
5	7	9	8	1	4	3	6	2

7	3	8	1	9	6	2	4	5
1	2	9	5	4	7	8	6	3
6	5	4	8	2	3	1	7	9
3	4	6	2	1	8	9	5	7
9	8	7	6	3	5	4	2	1
2	1	5	6	4	7	9	3	8
4	7	1	6	5	4	2	9	3
8	9	5	3	7	6	4	6	1
6	2	3	8	7	9	1	5	4

1	3	6	8	7	6	9	2	4
8	2	6	1	4	9	3	5	7
9	7	4	5	2	3	1	8	6
1	3	6	8	7	6	9	2	4
8	2	6	1	4	9	3	5	7
9	7	4	5	2	3	1	8	6
1	3	6	8	7	6	9	2	4
8	2	6	1	4	9	3	5	7
9	7	4	5	2	3	1	8	6

Mots Croisés N°585

MITOCHONDRIE
ALARME■CEUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

I u t i o n**Mots Fléchés N°585**

LARMOIEMENTS
ORAISSON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■R.E
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

MC ALGER

Bouali : « Mon avenir au club ne dépend pas uniquement de moi »

M.A.F

Il a remporté jeudi le premier trophée de sa carrière d'entraîneur, le coach du MC Alger, Fouad Bouali, qui a offert la septième coupe pour les Algérois, revient sur la finale remportée face à la JSK, la suite de la saison, et surtout son avenir avec le Doyen :



DK News : Avec le recul, comment avez-vous vécu la finale remportée face à la JS Kabylie ?

Fouad Bouali : Comme chaque entraîneur qui joue une finale, j'ai suivi la partie avec une grande pression, ça n'a pas été facile pour moi et pour le reste du staff, mais Dieu merci, au bout c'était la consécration.

Votre équipe aurait pu tuer le match en première période, avant d'être rejoints au score à la fin du match, comment expliquez-vous cela ?

C'est vrai, mon équipe a maîtrisé le jeu en première mi-temps, et aurait pu ajouter d'autres buts après l'ouverture du score. Après l'égalisation, mes joueurs n'ont pas abdiqué et ont bien géré la période des prolongations.

Et que dites-vous de la série fatidique des tirs au but ?

C'était intense et difficile à vivre. Les joueurs ont fait preuve d'une grande maîtrise, et je tire chapeau au gardien de but Djemili qui s'est avéré décisif en arrêtant un tir.

Après deux finales perdues sur le banc, avec le WA Tlemcen (2001, 2008), vous réussissez enfin à vaincre le signe indien en remportant votre premier trophée en tant qu'entraîneur, est-ce une satisfaction personnelle ?

Oui, bien évidemment. Cette coupe a un goût très particulier pour moi, avec un grand club comme le MCA qui mérite

chaque saison de gagner un titre. J'espère qu'il ne s'agit pour moi que d'un début.

Avec cette coupe, la septième dans l'histoire du club, les dirigeants vont certainement vous demander de prolonger votre bail, qu'en est-il au juste ?

À l'heure actuelle, je n'ai eu aucune discussion en ce sens avec les dirigeants du Mouloudia. La saison est toujours en cours, une fois terminée, nous allons nous asseoir autour d'une table pour faire le bilan.

Et si les responsables vous demandaient de signer un nouveau contrat, quelle sera votre réaction ?

Je ne peux rien vous dire pour le moment, je suis concentré actuellement sur le reste du parcours avec le MCA, d'autant qu'il nous reste l'objectif de terminer le championnat sur le podium.

Voulez-vous être plus explicite ...

Mon avenir au MCA ne dépend pas uniquement de moi, mais également des dirigeants s'ils veulent encore de moi pour la saison prochaine.

Un mot sur la suite du championnat pour conclure....

Il nous reste à disputer encore cinq matchs, soit 15 points en jeu. Nous allons essayer d'engranger le maximum d'unités pour terminer à une place sur le podium et boucler ainsi la saison en apothéose.

COUPE D'ALGÉRIE (U-20)

L'ASMO, vainqueur pour la 2^e fois de rang, « cueille les fruits de la continuité »

L'équipe des moins de 20 ans de l'ASM Oran a confirmé sa domination dans sa catégorie en s'offrant pour la deuxième fois de rang le trophée de la Coupe d'Algérie, cueillant ainsi les fruits de la stabilité et de la continuité prônées par la direction du club de Mobilis-Ligue 2 algérienne de football, a estimé hier son manager général, Houari Benamar. «Nous sommes très contents pour nos jeunes qui se sont offerts leur deuxième trophée consécutif en Coupe d'Algérie. C'est le résultat logique d'un travail de longue durée qui a commencé depuis que les joueurs de cette équipe étaient dans les catégories plus jeunes», a déclaré à l'APS, le responsable de l'ASMO. Les gars de M'dina J'dida se sont imposés face à l'USM Blida (2-1) lors de la finale qui les a opposés vendredi au stade de Dar El Beïda (Alger). C'est la deuxième fois de suite aussi que les deux équipes s'affrontent dans cette dernière étape de la compétition. «Les joueurs de cette équipe des U-20 jouaient ensemble depuis qu'ils sont minimes. Ils sont entraînés également par un technicien qui a été promu avec eux de la catégorie des U-17, en l'occurrence, Djamel Kerzazi. C'est dire que la continuité n'est pas un vain mot à l'ASMO», a encore expliqué le manager général des Vert et Blanc. Réputé pour être un club formateur par excellence, l'ASMO mise souvent sur ses jeunes du cru, comme l'atteste la présence de pas moins de 18 joueurs issus de son école dans l'équipe fanion, a souligné le même responsable, tout en mettant en évidence «l'excellent travail» réalisé par les différents staffs des catégories jeunes qui n'ont pas hésité à donner un coup de main à l'entraîneur des U-20 à l'occasion de cette finale des juniors. L'émergence des jeunes Asémistes depuis la saison passée notamment a poussé les dirigeants de l'ASMO à songer dès à présent à «les protéger des convoitises» des autres clubs, en leur établissant des contrats de longue durée. «Nous avons pris toutes nos dispositions pour que nos meilleurs jeunes restent au club. La majorité d'entre eux sont déjà liés par des contrats avec nous, alors que d'autres vont suivre. Nous avons bien retenu les leçons du passé lorsque nos meilleurs jeunes étaient recrutés par d'autres formations une fois arrivés en seniors», a précisé Benamar. Outre le trophée des U-20, l'ASMO pourrait encore s'illustrer lors de la fin de saison en cours grâce à son équipe fanion, qui est toute proche d'accéder en Mobilis-Ligue 1 et ce, deux journées avant le tomber de rideau de l'épreuve.

PUBLICITÉ

FINALE DE LA COUPE D'ITALIE DE FOOTBALL/ NAPLES **Ghoulam : «Je suis là pour gagner des titres»**

Le défenseur international algérien de Naples (Serie A italienne de football), Faouzi Ghoulam, n'a pas caché son ambition de remporter le second trophée de sa carrière, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Italie qui mettait aux prises son équipe à la Fiorentina, hier au stade Olympique de Rome (20h00 algériennes).

«Je suis à Naples pour remporter des titres et disputer le haut du tableau ainsi que la Ligue des champions. Mais pas pour faire de la figuration : ici, on joue pour gagner tous nos matches et prendre tout ce qu'on peut se mettre sous la dent. Pour moi, gagner cette Coupe d'Italie, ce serait un joli clin d'œil, tout juste un an après avoir gagné la Coupe de la Ligue avec Saint-Etienne», a indiqué le latéral gauche des Verts au journal français *l'Equipe*.

Ghoulam (23 ans) avait rejoint Naples durant le mercato d'hiver en provenance de Saint-Etienne (Ligue 1 française), pour un contrat de quatre ans et demi.

«C'est un grand match qui se présente à nous. Tout le peuple de Naples attend ce match avec impatience et nous aussi. Maintenant, j'ai aussi l'impression qu'ils sont plus portés sur un «Scudetto» ou une victoire contre la Ju-

ventus que sur une finale de coupe. On partage cette même attente. J'espère qu'on va leur offrir ce bonheur dans les saisons à venir», a-t-il ajouté. Depuis son arrivée, Ghoulam a réussi à s'imposer dans le dispositif de l'entraîneur espagnol Rafael Benitez et devra tenir sa place dans le onze entrant contre la «Viola». «Après cette finale, il restera encore trois journées à disputer. Je reste un compétiteur et je veux jouer tous les matchs. Je suis venu à Naples pour apprendre et l'expérience s'emmagsine en enchainant les rencontres. Je suis arrivé ici il y a trois mois mais le fait d'avoir accumulé du temps de jeu m'a permis de m'accroître rapidement au niveau de la Serie A. Pour préparer la saison prochaine, il va aussi falloir que je sorte de grands matches pour prouver qu'on peut compter sur moi dans n'importe quelle situation», a-t-il conclu.



EUROPA LEAGUE **Feghouli dans l'équipe type des demi-finales**

L'international algérien, Sofiane Feghouli, a été choisi dans l'équipe type des demi-finales de l'Europa League de football disputées jeudi dernier et qui avaient vu son équipe espagnole, le FC Valence, rater de peu la qualification à la dernière étape de l'épreuve.

En effet, Valence, battue sur le terrain du FC Séville (Espagne) 2 à 1 lors du match aller, avait fait le plus dur en menant 3 à 0 jusqu'à la dernière minute du temps additionnel, moment choisi par les visiteurs pour inscrire le but de la qualification au grand dam du joueur des Verts et ses partenaires. Malgré cet échec, Feghouli, a été crédité, selon les spécialistes, d'une prestation très honorable. C'est lui d'ailleurs qui avait montré la voie à ses équipiers en marquant le premier but de la partie. Il espérait toutefois disputer sa première finale européenne, mais le Nigérian, M'bia, auteur du valeureux but de Séville en a voulu autrement. Outre Feghouli, Valence est représentée par quatre autres joueurs dans cette équipe type du dernier carré de l'Europa League, suivie par le Benfica (Portugal) qui a éliminé la Juventus (Italie)

avec quatre joueurs et enfin deux élém- ments de cette même Juventus complètent le onze modèle.



CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE - TOTTENHAM **Bentaleb sur le banc pour le 5^e match de rang**

L'international algérien, Nabil Bentaleb, est relégué pour la cinquième fois de rang au statut de remplaçant de son équipe Tottenham qui rend visite à West Ham ce samedi pour le compte de la 37^e journée du championnat de première division anglaise de football (Premier League).

Titulaire à part entière dans l'effectif des Spurs depuis décembre dernier, soit depuis qu'il a été promu en équipe fanion, le jeune milieu de 19 ans est en train de perdre du terrain depuis quelque temps.

Son entraîneur, Tim Sherwood, avait déclaré récemment qu'il voulait faire re-

poser Bentaleb après avoir enchaîné les matchs ces derniers mois, et ce, pour justifier la mise à l'écart du natif de Lille de l'équipe type.

Les prestations du joueur de Tottenham avec son équipe lui ont valu d'être convoqué en sélection algérienne qui s'apprête à disputer le prochain Mondial-2014 au Brésil (12 juin - 13 juillet).

Il avait fait son baptême du feu avec les Verts lors de la rencontre amicale face à la Slovénie (victoire 2-0), le 5 mars dernier à Blida (50 km d'Alger). Ce jour-là, il avait disputé l'intégralité du temps du match.

PUBLICITÉ

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (DIV. 2) **Belkalem (Watford) retourne sur le banc de touche**

L'international algérien Essaid Belkalem est retourné sur le banc de touche de son équipe Watford qui affronte ce samedi Huddersfield pour le compte de la 46^e et dernière journée du championnat de deuxième division anglaise de football, quatre jours après avoir signé sa deuxième titularisation avec son club depuis le début de l'année 2014.

Lors du précédent match contre Charlton, Belkalem n'était pas allé au bout de la rencontre et avait été remplacé à la 54^e minute, sachant qu'il a été peu utilisé au cours de la première partie de cet exercice.

Cette situation risque de jouer un mauvais tour à l'ex-capitaine de la JS Kabylie (Mobilis-Ligue 1, Algérie) dans la course à une place parmi les 23 joueurs de la sélection algérienne qui participeront au prochain Mondial brésilien (12 juin-13 juillet).

Titulaire dans la majorité des rencontres de l'équipe nationale lors des éliminatoires du rendez-vous planétaire, ainsi qu'au cours de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2013), le joueur de 24 ans pourrait perdre ce statut après la saison difficile qu'il vient de passer. Outre le fait de ne pas disposer d'un volume de jeu appréciable pour son premier exercice en Europe, Belkalem n'a pas été épargné par les blessures. Il était même resté indisponible pendant trois mois (de novembre à janvier) après avoir été touché à une cheville. Après le match d'hier, le défenseur axial bénéficiera de quelques jours de repos avant de rejoindre le stage de la sélection algérienne dans quelques jours à Alger. Il devra cravacher dur pour gagner la confiance du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, surtout qu'une grande concurrence sévit dans son poste.

58M€ pour Costa et Filipe Luis

José Mourinho connaît ses priorités pour le prochain mercato estival. Un latéral gauche et un buteur. Pour cela, le *Telegraph* nous révèle que Chelsea pourrait aller piucher dans l'effectif de l'Atletico Madrid.

En effet, le coach portugais aurait jeté son dévolu sur Diego Costa et Felipe Luis. Si le premier serait sur le point de signer contre un chèque de 38 millions d'euros, le second aurait également dit oui pour rejoindre les Blues. Le joueur brésilien pourrait rapidement s'engager avec Chelsea pour un montant de 20 millions d'euros.

Le prix de Hazard fixé ?

En 2012, Eden Hazard quittait le LOSC et rejoignait Chelsea pour un montant de 40M€. Depuis, le milieu offensif belge n'a cessé de progresser en Premier League et sa valeur marchande a logiquement grimpé en flèche. Selon l'*Equipe*, il faudrait débourser à présent 50 millions de livres soit environ 61M€ pour s'offrir le joueur de 23 ans dont le contrat avec les Blues expire en 2017.

Mourinho piste un joueur de Hambourg



Selon la presse locale, Chelsea et José Mourinho envisageraient de recruter le milieu de terrain Hakan Calhanoglu, qui évolue en Bundesliga au sein du club d'Hambourg SV.

Le *Daily Mail* rapporte dans son édition du jour que Chelsea souhaiterait recruter Hakan Calhanoglu. Le joueur pourrait être libéré par son club surtout si celui-ci est relégué en fin de saison. Des discussions auraient déjà été entamées pour faire venir le joueur âgé de 20 ans et promis à un bel avenir. Le transfert pourrait se conclure entre 12 et 15 millions d'euros.

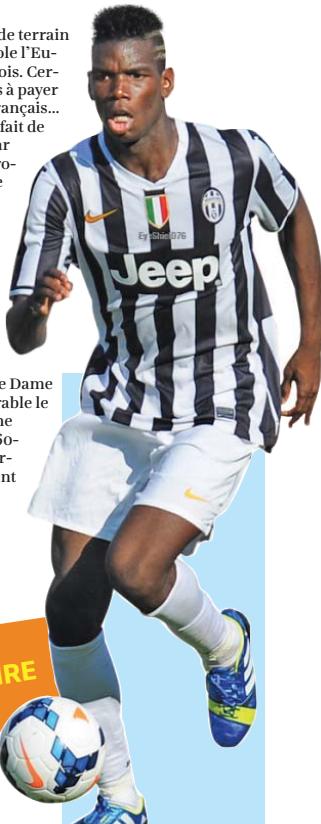


GIGGS pour la venue de Van Gaal

Interrogé sur la possibilité de voir Louis van Gaal prendre les commandes de Manchester United au mois de juillet prochain, Ryan Giggs s'est montré plutôt dithyrambique à l'attention du technicien néerlandais. « Il a un palmarès fantastique. Je l'apprécie énormément. Mais pour le moment, je veux avant tout me concentrer sur ce que je fais », a expliqué le milieu offensif de United, qui se trouve aux commandes du club jusqu'à la fin de la saison, au micro de la BBC.

Pogba vaut-il vraiment, déjà, 60M d'euros ?

Paul Pogba, le milieu de terrain de la Juventus Turin, affole l'Europe depuis plusieurs mois. Certains clubs seraient prêts à payer très cher pour le jeune français... Déniable ? La Juve fait de la résistance. Courtisé par les plus grands clubs européens, notamment par le PSG, le Real Madrid et Manchester City, Pogba, 21 ans, brille pour le moment avec la Juventus, où il est arrivé libre en 2012. Malgré l'insistance de plusieurs grandes écuries, la Juventus n'a nullement l'intention de le céder, selon L'*Equipe*. La Vieille Dame aurait déclaré intransférable le jeune français. Même avec une offre de 60-70M d'euros ? Certains clubs seraient prêts à s'aligner sur des sommes environnantes. Et les enchères pourraient grimper.



LA JUVE A INTÉRÊT À FAIRE MONTER LES ENCHÈRES...

LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Paul Pogba, 21 ans, est l'un des grands espoirs du football français. L'un des grands espoirs du football tout court. Mais 60M d'euros, c'est une somme... Alors certes, Pogba a fait d'excellents matches avec la Juve, Pogba pourrait être l'une des grandes stars du Mondial brésilien mais il faut savoir raison garder. Le jeune français, malgré tout son talent, vaut-il vraiment, déjà, une telle somme ? La valeur d'un joueur à un instant t dépend de beaucoup de paramètres mais surtout de la loi de l'offre et de la demande. Le PSG veut Pogba, le PSG a beaucoup d'argent. Comme le Real Madrid. Comme Manchester City. Donc cela peut très vite monter.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Dimanche 4 Mai 2014 - 4 Rajab 1435 - N° 591 - Deuxième année

LE 19 ET 20 MAI
A L'HÔTEL EL AURASSI
3^e Forum international
de la qualité FIQ

Le 3^e Forum international de la qualité FIQ, aura lieu les 19 et 20 mai 2014 à l'hôtel El Aurassi Alger.

Il est organisé par le bureau de consulting et conseil BuzzCommunication en partenariat avec l'association des élèves et diplômés de l'Ecole nationale polytechnique AD-ENP, l'Institut de management stratégique et d'intelligence économique IMSIE et l'Ecole nationale polytechnique ENP.

L'objectif de ce Forum est de faire connaître le rôle de l'Etat dans la promotion de la qualité dans la compétitivité de l'entreprise, d'aider à faire prendre conscience de la qualité comme axe stratégique du développement de l'entreprise et de faire connaître les expériences nationales et internationales par des témoignages.

Des invités prestigieux, à l'échelle mondiale, dans le domaine de la qualité, à commencer par le maître du LEAN Management et du Kaizen M. Imai Masaaki du Japon, pour rehausser de façon significative le 3^e Forum international de la qualité (FIQ), ont déjà confirmé leur présence.

Les entreprises algériennes des secteurs stratégiques seront fortement présentes dans cet espace de réflexion et d'échange international exceptionnel, en présence d'experts de renommée mondiale.

À cette occasion, un prix «le Lean Price» sera octroyé à la meilleure entreprise par M. Imai Masaaki, en présence de responsables algériens.

Ce 3^e Forum de la qualité sera l'occasion d'inscrire les entreprises algériennes dans la compétition mondiale, à l'orée de l'entrée de l'Algérie dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La coopération nippo-algérienne est assurément une belle opportunité pour nos entreprises. L'objectif principal de cette coopération est de tendre vers un réel partenariat entre les deux pays.

Le transfert de technologie est la principale forme de partenariat, comme axe stratégique de développement de notre économie, exprimé officiellement par les plus hautes autorités de notre pays.

Il serait caractérisé surtout par la création d'entreprises mixtes, l'implantation d'entreprises japonaises en Algérie avec transfert de savoir faire, ou tout simplement par la négociation de contrat de licence par des preneurs de licence algériens dans des domaines stratégiques selon les besoins de la société.

Dans ces différents cas, le partenaire japonais serait appelé à contribuer dans un vrai programme de développement humain (action de formation au Japon et action de coaching en Algérie par des cadres japonais).

Cette procédure reste applicable pour toute entreprise de tous types partenaire de l'Algérie.

CONDOLÉANCES

Les familles, Hadjal, Boughadou, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée épouse, mère et grand-mère à l'âge de 81 ans Mme Boughadou Baya épouse Hadjal Mohamed.



La défunte a été inhumée hier au cimetière de Zaâtria (Zeralda).

Qu'Allah le Tout Puissant accorde à la défunte Sa Sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

ÉTATS-UNIS-LIBYE-ALGÉRIE

Un expert évoque au Congrès US l'impact de la crise libyenne sur l'Algérie

S'exprimant devant la Chambre américaine des représentants (Chambre basse du Congrès) qui a consacré vendredi une audition spéciale sur la Libye, M. Gartenstein-Ross a noté que l'intervention en Libye a laissé un pays «en proie à l'instabilité» où le gouvernement «n'a jamais été en mesure de rétablir le contrôle».

En conséquence, a-t-il poursuivi, l'intervention de l'OTAN a «un effet potentiellement déstabilisateur» non seulement sur les voisins immédiats de la Libye, en citant l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte, mais aussi sur le Mali puisque, selon lui, elle a favorisé, de manière significative, une prise de contrôle des djihadistes au nord malien entraînant une autre intervention militaire menée par la France. Plus encore, selon lui, l'intervention de l'OTAN en Libye «a également accéléré les événements en Syrie» où une guerre civile tragique a fait plus de 15.000 morts. «Lorsqu'on observe les effets de l'intervention de l'OTAN en Libye, il semble que cette décision a nui aux intérêts stratégiques des Etats-Unis et a rendu la région plus dangereuse», a-t-il soutenu devant la Commission de la supervision relevant de la Chambre des représentants. Par ailleurs, cet expert, qui est également analyste au think tank américain pour les questions de sécurité «The Foundation for Defense of Democracies», a donné un aperçu détaillé sur les différents groupes djihadistes actif dans la Libye. A ce propos, il a prévenu que la combinaison entre l'installation de camps d'entraînement en Libye par ces groupes, la grande disponibilité des armes et l'établissement de sanctuaires a tendance à transformer la Libye «en base arrière pour des attaques terroristes futures». Pour M. Gartenstein-Ross, cela fut certainement le cas

L'expert américain sur les questions du terrorisme, M. Daveed Gartenstein-Ross, a relevé devant le Congrès l'impact de la situation en Libye sur la sécurité en Algérie et dans la région, affirmant que l'intervention de l'OTAN a été «une erreur stratégique» des Etats-Unis et de leurs alliés malgré les mises en garde lancées par l'Algérie.



pour la prise d'otages à l'installation gazier de Tiguentourine (In Amenas) de janvier 2013 qui avait eu lieu, a-t-il précisé, à un endroit très proche de la frontière libyenne. Plus préoccupant encore, a-t-il poursuivi, outre les frontières poreuses entre la Libye et l'Egypte, il y a «un flux continu» d'armes en provenance de la Libye vers la Tunisie, qui a renforcé les capacités militaires d'Ansar al-Charia dans ce dernier pays. Mettant en évidence certains liens entre des groupes terroristes algériens, libyens et tunisiens, cet expert a souligné que «l'Algérie est préoccupée par l'impact de cette situation en Libye sur sa propre sécurité». «Bien que la crise des otages de Tiguentourine et ses liens avec la Libye ont servi d'avertissement macabre, le gouvernement algérien a, depuis longtemps, exprimé sa préoccupation de l'impact que pouvait avoir l'in-

tervention de l'OTAN en Libye sur l'Algérie», a-t-il fait valoir. Sur ce point, cet expert a tenu à faire savoir au Congrès qu'en début de l'intervention de l'OTAN en Libye, l'Algérie «a mis en garde» que le groupe Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) allait tirer parti de ce nouveau développement et elle avait également prévu du risque que les armes, notamment les missiles portables sol-air (Manpad), tombent entre les mains des groupes terroristes. En fait, a résumé M. Gartenstein-Ross, l'intervention de l'OTAN en Libye a non seulement renforcé les groupes djihadistes dans la région mais a mis les Etats-Unis dans «une position stratégique plus difficile» dans la région, ajoutant que cette intervention de l'Alliance atlantique a été «une erreur stratégique» qui semble «avoir produit plus de mal que de bien».

FÊTE NATIONALE DE PLOGNE

Le président Bouteflika félicite le président polonais Bronislaw Komorowski

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue polonais, Bronislaw Komorowski, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Qu'il me soit permis, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes

meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple polonais ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Il me plaît de vous réitérer, en cette heureuse circonstance, ma disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à la consolidation des liens d'amitié et à la promotion de la coopération entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a souligné le chef de l'Etat.

Mme Boudjemaâ à Abu Dhabi

Conférence ministérielle mondiale sur le climat

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Daïla Boudjemaâ, prendra part à la Conférence ministérielle mondiale sur le climat qui se tiendra aujourd'hui et demain à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), a indiqué hier un communiqué de son département ministériel.

La même source a rappelé que dans le cadre de la préparation du nouvel accord climatique mondial prévu en 2015, un processus de concertation et de coordination avait été lancé par le secrétaire général des Nations unies en préparation du Sommet des chefs

d'Etat et de gouvernement qui se tiendra avant la fin de l'année en cours.

La conférence d'Abu Dhabi regroupera les ministres en charge des changements climatiques «afin de discuter des possibilités et potentialités des pays à conclure, en 2015, un accord climatique qui réduira les émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir un hausse des températures au dessous de 2°C sur terre à l'horizon 2050».

Cette réunion se concentrera sur neuf (9) domaines clés, à savoir l'efficacité énergétique, l'utilisation durable des terres et des forêts, le financement, les

énergies renouvelables, l'agriculture, le transport, les polluants climatiques à court terme et les villes et la flexibilité dans l'adaptation, a précisé le comité ministériel.

Les participants à cet événement international «présenteront et valoriseront leurs efforts actuels et futurs dans le cadre du maintien d'un développement économique durable approprié de leurs pays».

Ils examineront également les moyens de renforcer la coopération entre le gouvernement et le secteur privé pour réduire les effets des changements climatiques «qui représentent une problématique mondiale devant être traitée avec beaucoup de rigueur».

Pour sa part, Mme Boudjemaâ présentera les efforts déployés par l'Algérie en application du programme du président de la République et des perspectives d'avenir pour la préservation de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie des citoyens et la lutte contre les changements climatiques en Algérie.

La ministre aura, par ailleurs, des entretiens bilatéraux et des échanges avec ses homologues présents à la conférence.